



Le Sancéen...



Bulletin municipal n°29 - Été 2017



Développement durable



Cérémonie 18 juin



Concert de l'école de musique



Ville de Saint-Julien-les-Villas



260 SPA libres et proches de vous

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - cnspa.fr

Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France

26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



Les Amis Sancéens du Jumelage proposent leur voyage 2017 historico-artistico-gastronomique :

« **Au pays de Mathilde Canossa et de Vespasien de Gonzague** »

du mercredi 4 au lundi 9 octobre 2017

À la découverte de Reggio-Emilia, de Modena, des Apennins et de Sabbioneta.
Journée avec nos amis italiens de Rivergaro.

Prix tout compris (transport en bus, hébergement, repas, visites guidées) : 480 €

Inscription auprès de Patricia Bizzari : 06 75 02 26 52



ÉDITO

Chères Sancéennes,
Chers Sancéens,

Nous venons d'élire un nouveau président de la République et une nouvelle chambre à l'Assemblée Nationale. Cette satisfaction ne peut cacher la faible participation des français, tout à fait regrettable. En effet, de scrutin en scrutin, les électeurs se détachent des urnes, ce qui remet en cause nos principes de démocratie. Dans le pays des droits de l'Homme, où est la légitimité d'un élu lorsque plus d'un électeur sur deux n'a pas voté ? Notre liberté de vote doit être la nécessité de s'exprimer, car ne pas voter c'est accepter le choix des autres électeurs.

L'été est bien entamé avec les vacances de nos écoliers et de chacun d'entre nous. A la rentrée de septembre, nous prendrons le nouveau rythme scolaire travaillé et validé par les délégués des parents d'élèves, les enseignants, le DASEN et la municipalité. Il redéploie les Nouvelles Activités Périscolaires en 3 demies journées avec la participation des associations. Suite au décret ministériel sur la semaine de 4 jours, nous dialoguerons dans le courant d'année avec tous, pour envisager d'autres rythmes pour la rentrée scolaire. Pour la rentrée 2018, nous espérons aussi transférer le centre de loisirs sur le site de Robin Noir avec l'ouverture de la nouvelle restauration scolaire qui va s'agrandir.

Le 7 juillet, Saint-Julien-les-Villas a fêté le Tour de France lors de son passage. C'est un événement exceptionnel que les Sancéens ont pu partager malgré quelques restrictions pour la sécurité de chacun. Je remercie tous celles et ceux qui ont participé à l'événement.

Nous profitons de l'été pour engager des travaux. Dans les écoles, les couloirs et deux classes seront réaménagés et les sanitaires rénovés. Des gâches électriques seront installées ainsi que de nouveaux jeux extérieurs. Dans le gymnase, après le passage des luminaires en LED dans la grande salle, nous créerons une nouvelle salle qui sera fonctionnelle pour septembre. Dès cet été, les locaux au-dessus de la Poste seront aménagés afin de donner à notre police municipale mutualisée des lieux propices à son activité. La réfection des voiries de la rue des écoles, de la Burie et Voltaire est en cours et sera terminée pour début octobre.

Le budget qui a été voté en fin mars vous est présenté ici. Nous poursuivons notre volonté d'investissement avec plus 5 millions d'euros, quant au budget de fonctionnement, il reste stable afin de pouvoir absorber les baisses de dotations et continuer à assurer notre service public.

J'espère vous rencontrer lors du Beau Dimanche les 26 et 27 août où nous fêterons la Seine.

Je vous propose de feuilleter votre journal municipal où vous retrouverez les activités de Saint-Julien-les-Villas.

SOMMAIRE

● Édito	3
● Finances	4
● Politique de la ville.....	7
● Urbanisme.....	7
● Affaires scolaires	8
● Développement durable	16
● Citoyenneté	18
● Expression politique	30
● Vie culturelle	32
● Sports	36
● Affaires sociales	41
● Etat civil	42

Jean Michel Viart

Maire de

Saint-Julien-les-
Villas

Vice-président de
Troyes Champagne
Métropole



Editeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Directeur de publication : Jean Michel VIART

Conception et réalisation : Olivier JOUAULT

Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean-Marie

GUYOT, Vélo Club Sancéen

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Impression : Imprimerie la Renaissance

Dépôt légal : 3e trimestre 2017



Le budget primitif 2017

Après l'approbation des comptes 2016 figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal du 30 mars 2017 le Budget Primitif 2017.

L'effort de préparation est lancé dès le mois de janvier de l'année en cours, avec les réunions des différents chefs de service, des commissions spécialisées et de la commission des finances.

- **Un débat d'orientations budgétaires** s'est tenu en conseil municipal le 6 mars 2017 sur la base d'un rapport. Il n'est pas l'expression d'une décision définitive même si des orientations précises sont annoncées. Néanmoins, sa préparation n'échappe pas aux contraintes qui pèsent sur le contexte économique international, national, local, et sur les grandes orientations fixées par l'État en matière financière et réglementaire. En 2017, pour davantage de prudence et de clairvoyance, il a été mis en place dans notre municipalité un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI).

Le PPI est un plan de programmation des investissements envisagés pour les quatre années restant à courir sur notre mandat, en tenant compte de leur coût prévisionnel et du rythme de leur réalisation. Il nous renseigne sur la faisabilité de nos investissements. Le PPI n'est pas définitif et sera réactualisé chaque année, afin de tenir compte des aléas de toute prévision et de procéder aux ajustements nécessaires ; il gardera ainsi un caractère évolutif. L'intérêt essentiel est de mettre en évidence la clarté des engagements financiers, d'améliorer les systèmes de prévision à moyen terme et d'évaluer les marges de manœuvre financière. En tenant compte de l'endettement de la commune au 31 décembre 2016 qui s'élève à 2 179 878 €, nos marges de manœuvres financières nous permettent d'annoncer sur 4 ans une dépense annuelle moyenne de 2 770 000 €.

Après le débat d'orientation, chaque année, la mairie doit déterminer son budget afin de prévoir les recettes et les dépenses en accord avec les priorités de la municipalité. Acte de prévision, le budget autorise la collectivité à percevoir des recettes et à engager des dépenses.

A cette fin, notre municipalité s'appuie sur des ressources de fonctionnement (impôts directs, dotations de l'Etat, revenus de fonctionnement (de la cantine, de la crèche, de l'école de musique, etc...)) et des ressources d'investissement (subventions d'équipements).

- **Le Budget Primitif** se vote en équilibre des recettes et dépenses et son vote est l'aboutissement d'un travail des services et des élus.

En 2017, Le Budget Primitif de fonctionnement s'affiche à 7 597 680 €, en progression de 0.55 %.

1. Les ressources issues du fonctionnement : le total des recettes réelles budgétées en 2017 est prévu à la baisse (- 23 291 €). Afin d'assurer toujours le bon fonctionnement de notre municipalité, une compensation est effectuée par un résultat reporté plus important sur l'exercice 2017 (+ 94 568 €).

Les taxes locales (impôts fonciers et taxes d'habitation) constituent la majeure partie des recettes de fonctionnement (57.4%) :

Incidences de la fusion-extension du Grand Troyes en Troyes Champagne Métropole (TCM) sur les fiscalités communales et intercommunales :

Délibération N° 19 votée le 30 mars 2017 :

"La création en 2017 de Troyes Champagne Métropole (TCM) qui est comme l'ancien « Grand Troyes » une communauté d'agglomération à fiscalité professionnelle unique n'aura pas d'effet sur les entreprises installées sur le territoire de la commune. En revanche, l'application obligatoire de taux d'imposition intercommunaux uniformisés pour les trois taxes ménages a des conséquences fiscales auprès des contribuables. C'est pourquoi, il a été décidé de mettre en œuvre en 2017, un régime de neutralité fiscale qui garantit aux ménages une stabilité de leur imposition".

A cette fin, le TCM devant relever les taux d'imposition, il a été proposé que la commune baisse ses taux de manière équivalente. Ainsi le contribuable sancéen ne paiera pas plus en 2017 qu'en 2016 en dehors de l'impact de l'augmentation annuelle des bases décidée par le gouvernement.

Le tableau ci-après fait apparaître les évolutions des taux et l'incidence sur le produit fiscal :

Pour rappel,

La taxe d'habitation est due par tout locataire ou propriétaire occupant un local d'habitation.

La taxe foncière sur le bâti est payée par les propriétaires de bâtiments (maison, usine, commerce...).

La taxe foncière sur le non bâti est payée par les propriétaires de terrains.

Taux communaux	Avant fusion	Variation neutralité	Taux 2017
Taxe d'habitation	14,16%	- 0,08%	14,08%
T. s/ foncier bâti	25,05%	- 0,12%	24,93%
T. s/ foncier non bâti	35,20%	- 0,20%	35,00%

"L'incidence financière de cet engagement, se traduisant par une baisse des ressources fiscales pour la commune de St Julien les Villas, fera l'objet d'une majoration d'Attribution de Compensation versée par l'EPCI à due concurr-

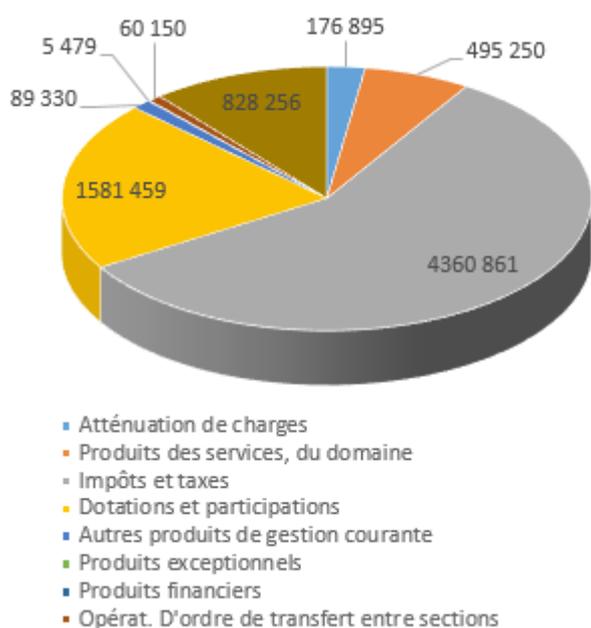


rence (soit 179 282 € pour l'exercice 2017). Les montants présentés ont été validés par la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole."

Les dotations et participations à hauteur de 1 581 459 € complètent les taxes locales pour 20.8 % des recettes de fonctionnement.

Parmi ces dotations, La Dotation Globale de Fonctionnement, versée à chaque commune en fonction de différents critères, poursuit sa baisse, son montant prévu pour 2017 est de 800 000 € soit -10.6% (895 301 € perçu en 2016).

BP 2017 - Recettes de fonctionnement 7 597 680 €



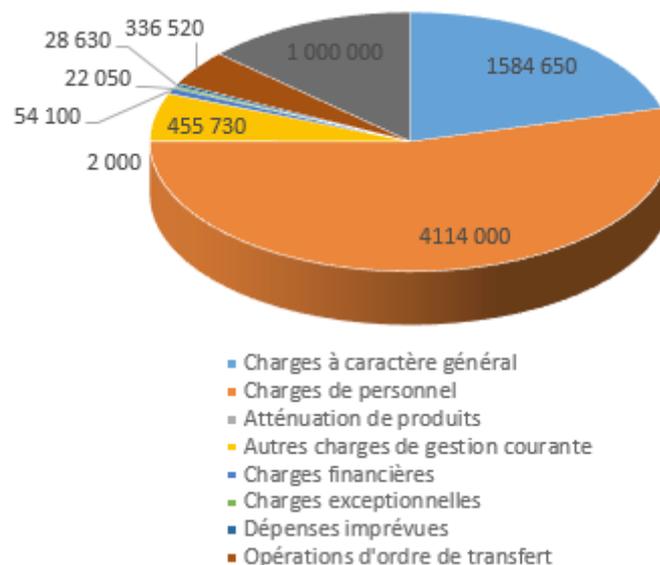
des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel a donc pour objet de rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire. L'instauration du RIFSEEP et la détermination des critères d'attribution ont été proposés en Conseil Municipal le 12 décembre 2016 pour application dès le 1er janvier 2017.

De plus, le *protocole Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations* (PPCR) fait état en 2017 de point majorés pour les différentes catégories A, B et C et la cotisation « employeur » évolue de 5 % à 30.65 %.

Enfin, la municipalité a proposé la prise en charge d'une *assurance mutuelle* pour les agents.

Les subventions de fonctionnement prévues pour les associations s'élèvent à 185 000 € (178 000 € accordées en 2016).

BP 2017 - Dépenses de fonctionnement 7 597 680 €



2. Les Dépenses de Fonctionnement : Des dépenses réelles en hausse de 1.25 % par rapport au budget précédent mais un budget compensé par un virement à la section investissement de moins 100 000 €.

Le budget consacré **aux charges à caractère général** est revu à la hausse (+ 62 709 €) pour financer les nouveaux contrats de prestations de services, l'entretien des terrains, l'entretien et réparation des bâtiments publics et des contrats de maintenance.

Les charges de personnel prévues à 4 114 000 € sont en hausse budgétaire de 77 157 €. Il est à noter une nouvelle réglementation concernant l'attribution de primes au personnel.

Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) :

Auparavant, le système de primes était très complexe et fragmenté, pas forcément justifié et nuisait à la mobilité des fonctionnaires. Le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte

3. Les Recettes d'Investissement, des aides conséquentes qu'il a fallu chercher...

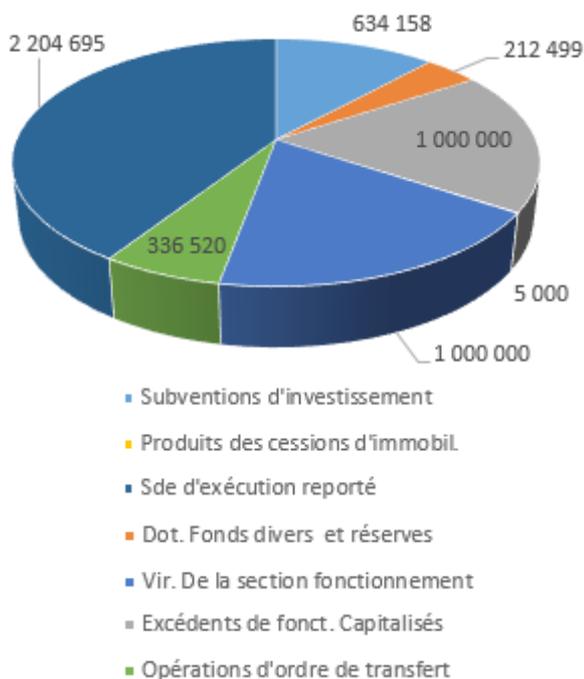
Compte tenu des investissements prévus en 2017, **les subventions** validées sont de 634 158 €, le montant est quasiment multiplié par trois pour 2017. D'autres subventions ayant été sollicitées, nous sommes en attente d'une réponse pour un montant de 870 000 €.

Parmi **les dotations et fonds divers**, le Fonds de compensation à la TVA et la taxe d'aménagement se chiffrent à 210 000 €.

Pour le reste, il s'agit de report d'excédents non utilisés à hauteur de 4 205 000 € permettant ainsi un investissement plus important en 2017.



BP 2017 - Recettes d'investissement 5 392 872 €



4. Les Dépenses d'Investissement, un programme chargé en 2017 :

Les travaux d'économie d'énergie se poursuivent. Nous procéderons au remplacement en LED de l'éclairage public sur le dernier tiers de la commune. Les mêmes transformations d'éclairage en LED dans les bâtiments communaux commenceront cette année avec notamment la grande salle du gymnase.

Le restaurant scolaire sur le site de l'école Robin noir devrait voir le jour à la rentrée scolaire 2017-2018. L'idée d'un bâtiment passif a été repensée pour un bâtiment à énergie positive avec une augmentation de surface initiale au sol de 350 m² à 430 m² afin de prévoir une utilisation par l'ACM et le périscolaire.

Les travaux de réfection de voiries pour un coût de 560 000 € des rues Voltaire, Burie et rue des écoles débutent mi-juillet 2017.

Les travaux d'aménagement du canal sans eau ont été inscrits au budget primitif à hauteur de 666 176 € correspondant aux frais d'études. Il est à préciser que les opérations d'aménagement de terrains donnent lieu à ouverture d'un budget annexe, en effet, la tenue d'une comptabilité de stocks est obligatoire pour le suivi des lotissements. Un budget annexe a été proposé en Conseil Municipal le 26 juin 2017.

D'autre part, notre volonté a été d'évaluer au préalable la qualité environnementale du site aux vues du projet d'aménagement. Sont en cours des études de déminage et de recherche d'éventuelles traces de pollution au travers de carottages sur différents points stratégiques faisant of-

ficé d'état des lieux du terrain. Si les résultats sont négatifs, le dépôt du permis d'aménager doit être effectif fin juillet 2017, les travaux d'aménagement du terrain pourraient ainsi commencer début 2018.

Le Club Nautique Auboïs doit faire l'objet de rénovation importante du bâtiment : isolation, chauffage et sanitaire pour un montant prévu de 130 000 €.

Un budget est également consacré à la Maison de l'hôtel de ville pour 500 000 €.

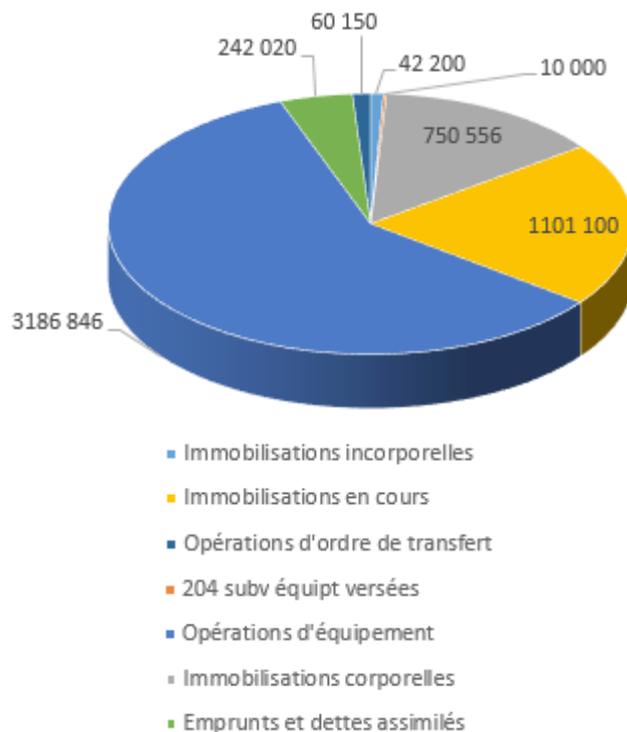
Les travaux d'aménagement des courts de tennis et le renouvellement des bâches seront soldés en 2017.

La police municipale se voit doter d'un nouveau véhicule hybride pour un montant de 30 000 €.

L'installation d'un nouveau panneau d'affichage électronique proche du centre commercial sera réalisée à hauteur de 40 000 €.

Concernant les personnes à mobilité réduite dans les bâtiments publics et dans le cadre du plan d'accessibilité sur trois ans, nous réaliserons une première tranche de travaux pour 160 000 €.

BP 2017 - Dépenses d'investissement 5 392 872 €



En conclusion, la municipalité continue de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir maintenir un excédent de fonctionnement proche d'1 million d'euros par an malgré la baisse continue des dotations de plus de 400 000 € entre 2013 et 2017. L'excédent ainsi que les subventions d'équipement reçues ou à venir nous permettent de poursuivre les investissements annoncés sur notre mandat municipal. ●



Prévention spécialisée rue - AASEAA

L'action de madame AYECHÉ Fatima éducatrice de rue sur les communes de Saint-Julien-les-Villas et Bréviandes s'oriente vers un public âgé de 6 à 25 ans en difficultés sociales, en souffrance et cumulant des carences diverses et des problématiques multiples : familiales, sociales, professionnelles, scolaires, de santé de justice, de logement, financière administrative, troubles du comportement, violence, déviance, délinquance...

Madame AYECHÉ Fatima est présente sur les communes de Saint-Julien-les-Villas et Bréviandes et peut également être joignable sur son portable professionnel au 06 11 54 15 67 sur une large plage horaire. Cette prise de contact reste **anonyme** et totalement **volontaire**.

Madame AYECHÉ Fatima propose un suivi individualisé adapté à la demande et au projet du jeune et de sa famille. Elle leur propose une écoute, des pistes, des orientations, une méthodologie afin qu'ils puissent accéder ensuite aux structures de droit commun.

Son action est un accompagnement éducatif et individualisé dans différents domaines :

- Scolarité.
- Recherche d'emploi, la formation.
- Démarches diverses liées au logement.
- Soutien à la parentalité, médiation familiale.
- Démarches administratives.
- Justice.
- Santé.
- Accès aux loisirs... ●



Urbanisme - Jérémy ZWALD



Attention travaux



Le programme de réfection des voiries va concerner plusieurs rues selon le planning prévisionnel suivant :

- La rue des écoles sera refaite du 10 juillet au 4 août.
- La rue de la Burie sera refaite du 17 juillet au 18 août.
- La rue Voltaire sera en travaux du 28 août au 23 octobre.

La circulation sera perturbée dans ces rues. Pour votre sécurité et celle des ouvriers, il est indispensable de se conformer à la signalisation et aux indications fournies sur place.

L'entreprise Eiffage retenue pour réaliser ces travaux a annoncé lors de la réunion d'information destinée aux riverains, qui s'est tenue le 21 juin dernier, que la circulation serait maintenue dans la mesure du possible. La circulation sera interdite uniquement à deux moments : lors de l'installation des bordures et caniveaux et aussi lors de la mise en place de l'enrobé sur la chaussée.

Merci pour votre compréhension. ●





Vacances de printemps

Du lundi 10 au vendredi 21 avril 2017 ont été accueillis à l'accueil collectif de mineurs 70 enfants dont 30 en maternelle et 40 en élémentaire.

Les 17 animateurs présents n'ont pas manqué d'imagination durant ces vacances, enchainant déguisement, imitation, mise en situation et jeux grandeur nature !

Le thème retenu "Le monde fantastique" a été décliné tant chez les petits qu'avec les plus grands.

En effet, si les élémentaires ont préféré s'amuser et découvrir le monde du célèbre Harry Potter, en maternelle les enfants se sont quant à eux évadés dans le monde d'Alice aux pays des merveilles la première semaine et le monde des monstres rigolos la seconde.



Autour de ce thème, un grand panel d'activités et d'animations ont été proposées dont :

- Peinture de fresques, décoration des salles, peinture sur les fenêtres
- Création de monstres en tout genre
- Fabrication de masques et loups, de baquettes magiques
- Création d'un château
- Confection de chenilles et papillons
- Déguisement
- Photophores
- Confection de mandragore
- Invention de potions magiques
- Tournois de Quidditch
- Visionnage du film « Harry Potter à l'école des sorciers »

En dehors de ce monde fantastique, les enfants ont pu participer à plusieurs grandes animations comme :

● **Les olympiades du développement durable** le mercredi 12 avril, organisé par « Troyes Champagne Métropole ». Cette année, cette rencontre s'est déroulée au parc des Moulins où plusieurs structures de l'agglomération se sont rencontrées à travers divers stands.

Les plus petits quant à eux étaient attendu ce même jour à la bibliothèque municipale pour écouter des **contes**.

● Le jeudi 13 avril, une journée autour du **badminton** a eu lieu au gymnase Ganne. C'était l'occasion pour nos

plus grands de rencontrer les jeunes de la MJC avec qui ils ont partagés ce moment.

● Sur deux journées, les élémentaires ont pu découvrir comment se servir d'une carte et d'une boussole à travers deux **courses d'orientations**. La première au parc des Moulins, la seconde sur le site de Montaigu.

● Une équipe d'enfants accompagnée de leurs animateurs ont participé au "soldar'foot" le mercredi 19 avril. Une journée basée sur l'esprit sportif, l'entraide mais aussi la générosité.

● Les enfants de maternelle se sont rendus à l'auditorium de la Maison du Patrimoine le jeudi 20 avril. Une série de **courts métrages** leur a été présentée, suivie d'un débat. Lors de cette séance, les enfants ont pu discuter et poser leurs questions sur des thèmes divers et parfois compliqués comme le handicap, la peur du noir et les monstres, les étoiles... Une première expérience positive qui sera renouveler sur d'autres périodes.

Après le succès des veillées organisées lors des dernières vacances, deux nouvelles ont été organisées :

● Le vendredi 14 avril pour les 9-12 ans. Les enfants ont retrouvé leurs personnages d'Harry Potter autour d'un barbecue. La soirée s'est terminée avec un "loup garou" très apprécié de tous.

● Le mardi 18 avril pour les 5-6 ans. Sur le thème d'un "casino fantastique" les plus jeunes ont pu jouer et "acheter" bonbons, pop-corn. Une soirée remplie de fou rire et de bonne humeur.

Ces vacances ont également été l'occasion de faire un exercice "alerte intrusion" et "évacuation" avec l'ensemble de l'équipe et les enfants. Cet exercice a été mené sous forme de jeu relié au thème. En effet, il a été expliqué aux enfants que nous allons faire un cache-cache avec "Dumbledore" pour les élémentaires, "Merlin l'enchanteur" pour les maternelles. Le jeu a très bien fonctionné pour chaque groupe. Les enfants étaient très concentrés et surtout très contents d'avoir gagné cette partie de cache-cache.

Deux semaines de vacances bien remplies, tant par les animations proposées que par la motivation et la bonne humeur des équipes, la joie et le bonheur des enfants. ●





La semaine du développement durable au péricolaire

par Paul PINON

A l'occasion de la 10^e édition de la semaine du développement durable, des activités sur les thèmes du tri sélectif ainsi que de la méthanisation ont été proposées aux enfants accueillis en péricolaire dans la commune.

Du 30 mai au 5 juin 2017 a eu lieu la semaine du développement durable, soutenue depuis maintenant 10 ans par Troyes Champagne Métropole. De multiples événements ont été organisés dans les communes de l'agglomération dont Saint-Julien-les-Villas.

Grâce à cette semaine et dans le cadre du péricolaire, neuf enfants de chaque site ont donc pu découvrir la méthanisation et son mode de fonctionnement à travers la réalisation d'une maquette construite avec l'aide d'animateurs.

Ensuite, un petit jeu leur a été proposé. Après quelques explications et avoir montré différentes images de déchets, les enfants ont dû, chacun leur tour, dire si ces derniers pourraient devenir du gaz ou non. Une manière simple de leur faire comprendre l'importance des énergies renouvelables.

Le jour suivant, ils ont découvert le tri sélectif sous forme de jeux et de petites vidéos grâce à l'intervention d'un ambassadeur du tri du Syndicat d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA).

Il leur a expliqué à travers « le jeu des poubelles » où jeter nos déchets. Après quelques consignes, les enfants ont dû chacun leur tour choisir dans quelle poubelle mettre un objet donné : la poubelle d'ordures ménagères, le tri sélectif, le verre ainsi que le papier. Un exercice très ludique et concret afin de les faire devenir « de bons trieurs » !

Une semaine d'apprentissage et de jeux pour donner le goût à nos enfants d'une planète préservée et en bonne santé ! ●



Les compotes rentrent dans le rang... du recyclage !

Dans le but de sensibiliser les enfants sur le tri et de revaloriser leurs déchets, le choix a été pris de lancer une collecte de gourdes de compotes individuelles dont les enfants raffolent pendant leurs goûters !

Cette idée de collecte est venue en voyant le programme de recyclage de ces gourdes mis en place par la société Terracycle, entreprise offrant des programmes de recyclage gratuit basé sur la collecte.

Dans notre cas, la collecte des gourdes de compotes nécessite un minimum de 30kg avant d'être envoyé au groupe, car à partir de 30kg, chaque compote fait gagner 1 point Terracycle qui équivaut à 1 centime d'euro. Ces points peuvent être convertis en dons qui pourront être remis à des associations. Ce programme mis en place et dont le souhait est de le pérenniser a donc trois buts pour notre ville :

- La diminution et la valorisation de nos déchets courants.
- La sensibilisation des enfants à la nécessité de recycler leurs déchets.
- L'aide aux associations de notre commune ●

Se former, c'est se retrouver...

L'équipe de direction a pour objectif de former les animateurs pour accroître leurs savoirs et leurs compétences et répondre au mieux à leurs besoins.

En 2016, l'équipe d'animation s'est formée aux gestes des premiers secours afin d'assurer la sécurité du public et de connaître les gestes pour sauver des vies.

Une formation sur les risques majeurs et la sécurité de l'accueil a été organisée pour prévenir au mieux les risques et former l'équipe aux protocoles de sécurité.

L'enthousiasme de l'équipe s'est vu motivé par la demande d'une formation sur la différence entre sanction et punition qui a permis aux animateurs d'échanger leurs expériences.

Les prochaines formations, à la demande de l'équipe, porteront sur la gestion de conflit et la cohésion d'équipe. ●



Après-midi UNIDAYS

Par Lisa MARSON

Le 31 mai 2017 après midi, les enfants de l'école primaire Fernand Ganne 2 ont participé à la journée "Uniday" organisée par l'Unicef.

Cette journée a pour but de faire connaître, à travers différentes activités sportives et créatives, les droits des enfants.

Ces activités ont été orchestrées par l'équipe d'animation de l'école et les enfants ont ainsi pu prendre part aux ateliers proposés tel que : du chamboule-tout, du dessin, des mots-mêlés, des parcours sportifs et même un stand d'échange avec deux intervenantes de l'Unicef.

Cela aura permis aux participants de se familiariser avec les droits communs à tous les enfants tout en s'amusant.

Pendant les mois de juillet et août, un atelier sera également proposé aux enfants âgés de 10 à 12 ans afin de réaliser une exposition sur les droits des enfants, notamment par le biais d'affiches. ●



Exposition : Les émotions dans le portrait

Par Laetitia CANCY LEGRAND

Cette année, les CM1 de la classe de Laetitia de Robin Noir ont eu le plaisir de participer à un projet artistique : "Les émotions dans le portrait".

Les élèves ont eu la chance de travailler au côté de l'artiste sancéen Maxime FRAIROT lors de six matinées. Ils ont découvert plusieurs techniques : papier mâché, tampon, encre soufflée, comment réaliser un portrait, travailler sur la carnation du visage... Ils étaient très fiers de travailler au côté de Maxime et ont aussi participé à la préparation de l'exposition (assemblage des étagères, écriture de cahiers multimédia sur les tablettes numériques, réalisation de QR codes qui, une fois flashés racontaient les étapes du projet).

Ce projet a aussi été l'occasion de découvrir les émotions dans les collections du musée d'Art moderne, ainsi que dans celles de la Cité du Vitrail.

Et le 22 juin arriva le moment tant attendu : l'exposition des œuvres des CM1 dans les locaux de la cité du Vitrail !

Bravo les artistes ! ●





Une année scolaire avec l'école numérique....quel bilan ?

Pour une partie durant le mois d'avril 2016, pour une autre durant les mois de juillet / août 2016, des entreprises se sont attachées à installer des tableaux numériques, des vidéoprojecteurs interactifs et le réseau internet câblé dans les écoles élémentaires de Saint-Julien-les-Villas. Chaque enseignant s'est vu doté d'un ordinateur portable, les sites élémentaires de tablettes "Microsoft Surface" et les maternelles d'"Ipads". Le réseau internet pour les maternelles a été finalisé aux vacances d'automne 2016 et les petits ajustements de modem et d'abonnements dans les mêmes temps...

Enfin début 2017, l'ENT (Espace Numérique de Travail) a été mis à disposition des enseignants de l'élémentaire avec une prise en charge progressive et rythmée par les formations organisées par le DASEN.

Mais alors, qu'est-ce-que ces équipements ont changés pour les enseignants, pour les enfants ou encore pour les familles ?

Réponse d'enseignant d'élémentaire CM1 ROBIN NOIR

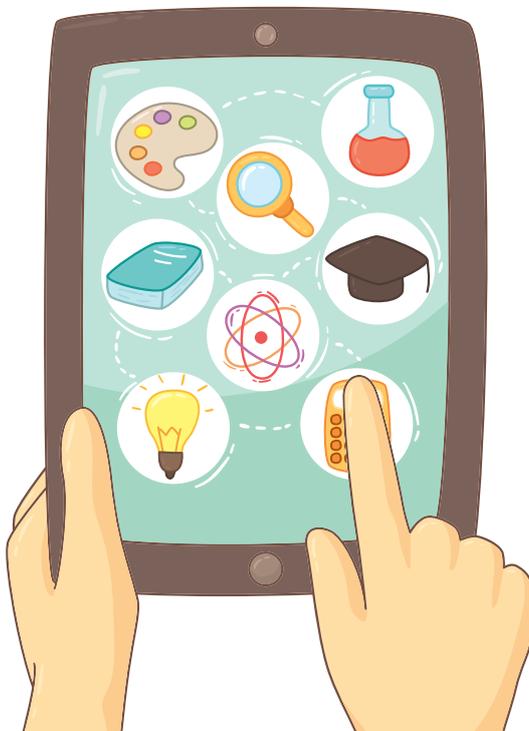
Pour les élèves

Pour notre classe, les tablettes sont arrivées en classe en janvier 2017.

- Mise en place d'un compte twitter de classe, alimenté toutes les semaines (ou plusieurs fois par semaine) depuis le 2 mars : <https://mobile.twitter.com/classelaetitia>

Cela permet à chaque élève, chaque semaine d'écrire un twitt. Quel est l'intérêt ? Écrire régulièrement un message sans erreur (on ne peut twitter que quand il n'y a plus d'erreur) et être lu. On ne fait plus seulement un exercice scolaire lu par l'enseignante mais on sait que l'on peut être lu par tous.

- Élaboration de cahiers multimédias par les élèves grâce à l'ENT. Plusieurs cahiers multimédias réalisés en classe sur des thèmes imposés, pour présenter leur travail plastique par exemple. Mais aussi pour se présenter oralement et écrire en anglais, ce qui permet à tous les élèves de s'enregistrer et d'écrire. On peut donc se rendre compte de l'accent de chaque élève (les 27 enfants ont pu s'enregistrer en



anglais et l'enseignante écouter leur production ultérieurement) et des erreurs écrites telles que "I'am X".

- Depuis, certains élèves en créent spontanément et les partagent à leurs camarades ou à leur enseignante.
- Utilisation de l'ENT de la classe pour y inscrire les devoirs de la classe, ce qui permet à un élève qui a mal écrit un mot de dictée à apprendre de le vérifier (ou un numéro d'exercice) ou à un absent de pourvoir faire les devoirs de la classe.
- Utilisation de la messagerie de l'ENT entre élèves et avec l'enseignante.
- Réalisation de QR code pour un musée virtuel des langues : les visiteurs flashaient les QR code qui renvoyaient à des vidéos des élèves en anglais (filmés grâce aux tablettes)
- Photos prises au cours de l'année (par les élèves eux-mêmes grâce aux tablettes) et ponctuellement vidéo projetées.
- Moitié de classe sur des jeux éducatifs sur la conjugaison, les mathématiques en particulier en autonomie, ce qui permet de revoir des notions tout en conservant un aspect ludique.
- Découverte d'œuvres vidéo projetées en très grand format.

mat.

- Agrémenter une exposition d'œuvres des élèves : plutôt que les parents restent peu sur l'exposition, chaque œuvre est accompagnée d'un QR code. Lorsque les parents flashent celui-ci, ils ont les photos relatant la genèse de l'œuvre.

Pour les parents

- Ponctuellement (deux fois), l'ENT a permis aux parents de faire une demande via la messagerie.
- Régulièrement des messages sur Twitter valorisent les enfants, c'est-à-dire que les parents suivent notre actualité (ils connaissent les projets, voient l'expression écrite des élèves) et commentent parfois.

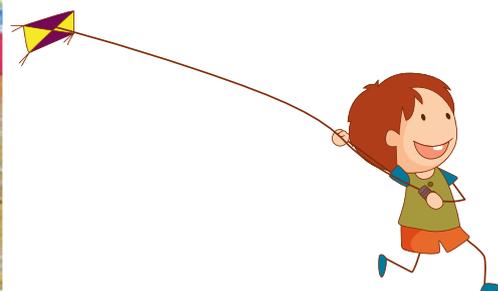
Pour l'enseignante

- Contact privilégié avec les élèves grâce à la messagerie de l'ENT.
- Enthousiasme de proposer des activités plus ludiques et étant plus liées à la vie des élèves. ●



Fête des écoles Fernand Ganne

Samedi 17 juin





Fête de l'école Robin Noir maternelle

Vendredi 23 juin





Rentrée scolaire septembre 2017 : une organisation différente, fruit d'un travail commun

Suite à l'évaluation de notre PEDT (Projet Éducatif Du Territoire) en décembre 2016, il a été décidé de revisiter les rythmes scolaires qui, sous leur forme actuelle, ne répondaient pas aux objectifs de la réforme à savoir : concentrer les temps d'apprentissage le matin, respect des rythmes des enfants, permettre à tous les enfants de pouvoir bénéficier d'activités périscolaire .

Suite à de nombreuses rencontres avec les parents d'élèves, les conseils d'écoles, la commission des affaires scolaires, le PEDT a été modifié afin de répondre aux demandes et attentes de tous les partenaires du projet et en ayant comme principale préoccupation "nos enfants".

Le nouveau PEDT fut envoyé à l'Inspection Académique de l'Aube pour obtenir l'accord de la rectrice d'académie et de la commission du 19/05/2017 réunissant les partenaires institutionnels (DDCSPP, CAF, Education nationale).

Le principe de la nouvelle organisation proposée : modifier légèrement les horaires d'école actuels afin de dégager un après-midi par élémentaire et pour les maternelles laissant ainsi la possibilité de proposer à tous les enfants un après-midi de repos avec des activités NAP.

Les propositions de modifications furent acceptées dans leurs intégralités.

	8h30	12h	13h50	16h
Lundi	8h30	12h	13h50	16h
Mardi	8h30	12h	13h50	16h
Mercredi	8h30	12h		
Jeudi	8h30	12h	Après midi libérée NAP de 13h30 à 16h30 max	
Vendredi	8h30	12h	13h50	16h

	8h40	12h	13h45	16h10
Lundi	8h40	12h	13h45	16h10
Mardi	8h40	12h	13h45	16h10
Mercredi	8h40	12h05		
Jeudi	8h40	12h	13h45	16h10
Vendredi	8h40	12h	Après midi libérée NAP de 13h30 à 16h30 max	

	8h30	12h	13h50	16h
Lundi	8h30	12h	13h50	16h
Mardi	8h30	12h	Après midi libérée NAP de 13h30 à 16h30 max	
Mercredi	8h30	12h		
Jeudi	8h30	12h	13h50	16h
Vendredi	8h30	12h	13h50	16h

	8h40	12h	13h45	16h10
Lundi	8h40	12h	13h45	16h10
Mardi	8h40	12h	13h45	16h10
Mercredi	8h40	12h05		
Jeudi	8h40	12h	13h45	16h10
Vendredi	8h40	12h	Après midi libérée	

- Élémentaires et maternelles auront des heures légèrement décalées afin de répondre aux difficultés qu'engendre la multiplicité des sites.
- Des après-midis NAP en décalage sur toute la semaine afin de pouvoir proposer à tous les enfants des activités NAP de 13h30 à 16h30 maximum
- Deux formules NAP afin de correspondre à l'emploi du temps des familles :
 - Ateliers récré-actives :

Activité choisit par l'enfant selon les propositions des animateurs.

L'activité peut être différente chaque semaine selon les souhaits des enfants

Départ échelonné possible entre 16h et 16h30 ou périscolaire

- Ateliers NAP :

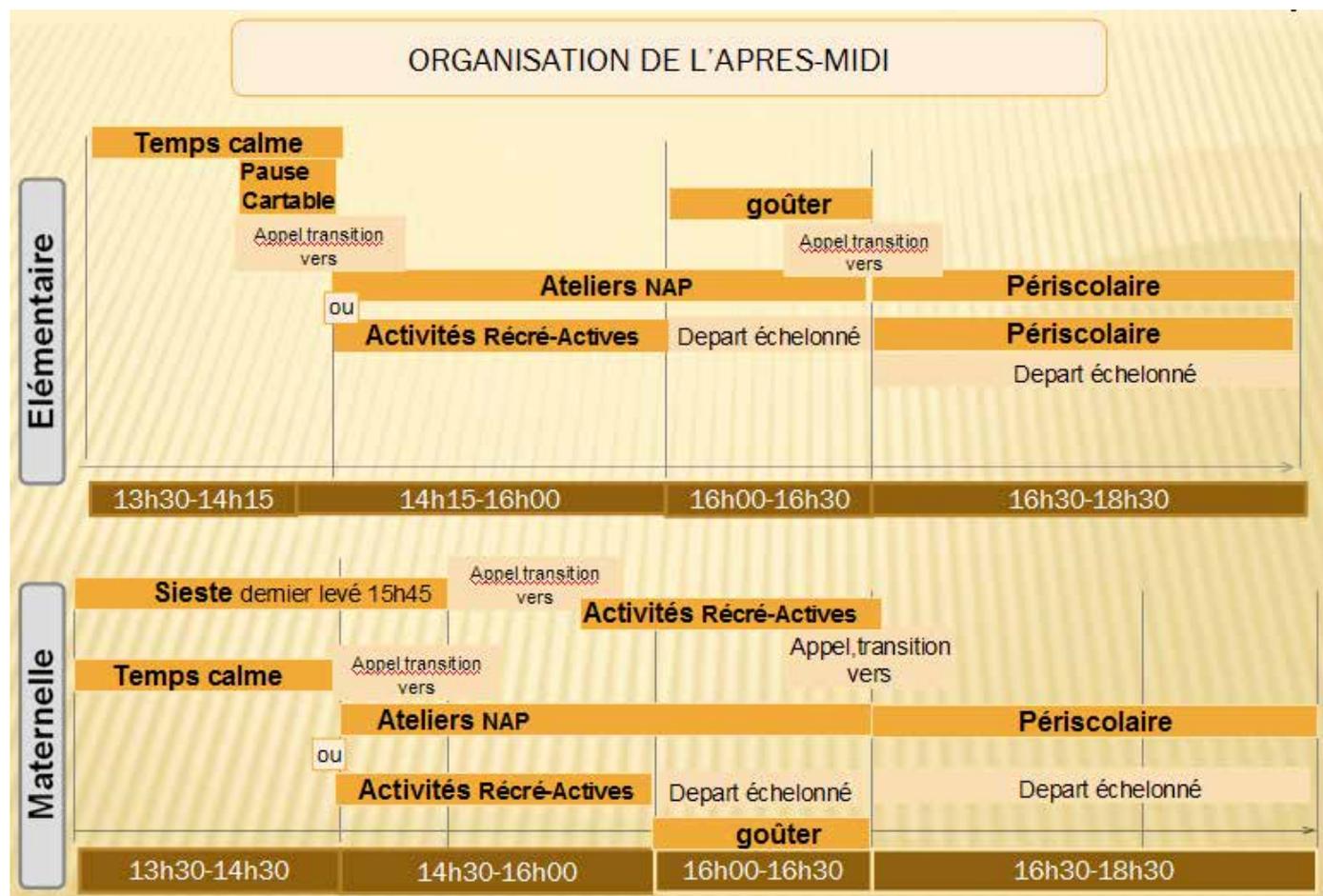
Activité identique sur tout le cycle et choisit au moment de l'inscription.

Activité suivit avec une progression ou des découvertes sur un même thème sur tout le cycle

Départ à partir de 16h30 ou périscolaire



Organisation des après midi NAP



Des temps calme et/ou la sieste seront programmés chaque début d'après midi libéré.

Pour les élémentaires, l'organisation de l'étude a été révisée et rebaptisée pour l'occasion en "Pause Cartable". La "pause cartable" permettra à ceux qui l'ont choisi de travailler dans le calme et de développer leur autonomie. Pour cela, les enfants seront pris en charge dès la sortie de la classe. Ils profiteront d'un temps de récréation et rentreront en classe à 16h15. Dès lors, ils seront invités à faire leurs devoirs et à les présenter à l'encadrant pour contrôle. Une fois les devoirs contrôlés et finis, les enfants regagneront directement le périscolaire, même si cela ne correspond pas à l'heure de fin de cette "pause". À la fin de la "pause cartable", soit à 16h45, les parents indiqueront leur choix selon 2 possibilités : l'enfant est autorisé à rentrer seul chez lui sur autorisation parentale ou à rester au périscolaire.

Plusieurs acteurs du territoire (services municipaux, associations...) ont été contactés afin d'envisager leur participation sur les différents temps d'accueil afin de proposer un panel d'activités aux enfants.

Les acteurs qui n'auraient pas encore été contacté le seront dès que possible afin d'offrir aux enfants la possibilité de découvrir et pratiquer de nombreuses activités.

Le décret du 27 juin permettant aux collectivités de solliciter le DASEN afin de ramener la période scolaire à 4 jours, est la "nouvelle donne" de cette fin d'année 2016/2017. Le PEDT sera de nouveau revisiter sur l'année 2017/2018 afin d'intégrer le décret. ●





Connaissez-vous les arbres de notre commune?

Nom commun : Arbre Impérial
Nom latin : Paulownia tomentosa
Famille : Scrophulariacées
Origine : Chine
Couleurs : belu-violet en avril/mai
Feuillage : caduc, grande et en forme de coeur
Hauteur adulte : 15 mètres maximum
Longévité : 80 ans
Originalité : grosse floraison violette au printemps et apporte beaucoup d'ombre en été

Vous pouvez admirer un alignement de paulownia sur le parking du gymnase ou isolé à côté du moment du Chemin de Mémoire. ●



Forage au stade de La Burie



Depuis plusieurs années, la baisse du niveau des rivières et de la nappe phréatique a fortement perturbé l'arrosage des terrains de football du stade La Burie.

Afin de palier à ce problème, la municipalité a décidé d'engager un investissement pour réaliser un forage d'une profondeur de 26 m et d'un débit devant atteindre 40m³/h. L'arrosage programmé est effectué de nuit pour diminuer l'évaporation de l'eau. ●

La Cabane du Parc Moline

Vous avez sûrement aperçu "la Cabane" lors de vos promenades sur la digue de Foicy. Elle intrigue, elle fait parler mais au moins elle ne passe pas inaperçue.

Cette cabane a été réalisée de toutes pièces, dans le cadre d'un projet, par les jeunes de la MJC encadrés par François et Valentin. Une réalisation tout en bois, avec essentiellement des palettes récupérées, qui s'intègre dans le cadre de verdure. ●



De nouvelles habitantes sur la commune

par François LEBECQ

Depuis le 24 avril, la population de la commune s'est enrichie de plus de 50 000 abeilles. A proximité du centre équestre et du stade de la Burie, la MJC de Saint-Julien-les-Villas a installé 2 ruches.

Ces ruches vont permettre à des jeunes en insertion professionnelle de pouvoir appréhender le métier d'apiculteur en participant au suivi / à l'entretien des ruches, jusqu'au tirage du miel si les ouvrières travaillent bien.

En amont de l'installation, les jeunes et les encadrants ont pu se familiariser avec le monde apicole lors de rendez-vous dans les locaux du syndicat et au rucher école du parc des Moulins.

Cet atelier a pu se mettre en place grâce au soutien des services de la commune, d'Alain FOURNIER (trésorier de la MJC et apiculteur amateur), du syndicat apicole de l'Aube, de service d'insertion par le travail de La Sauvegarde, du Grand Troyes et de la région Grand Est. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la MJC au 06.80.71.71.31. ●





Semaine du développement durable

Je jardine ma ville

Vous devenez de plus en plus nombreux à jardiner le domaine public devant chez vous.

Grâce à l'arrêté municipal, vous êtes autorisé à cultiver des légumes ou des fleurs.

Retrouvez l'autorisation sur le site internet www.saintjulienlesvillas.fr, via la page d'accueil de Troyes Champagne Métropole ou en contactant les Services Techniques au 03.25.49.42.22 ●



Bacs de jardinage

La Semaine Européenne du Développement Durable maintenait la suite des "Incroyables comestibles" et son slogan "Nourriture à Partager !".

C'était l'occasion d'organiser avec les activités périscolaires un thème sur le jardinage et de planter dans deux superbes bacs colorés, installés rue de Gentilly, des tomates, fraises et tournesols. ●

Balade des Parcs

Belle réussite pour cette première balade des Parcs Sancéens, organisée par la municipalité en partenariat avec la MJC et les Amis de la Nature de l'Aube. Les 65 participants ont tous apprécié les connaissances arboricoles de Monsieur Jean LOYER.

Cette petite balade a commencée au parc Grimont en passant par le parc du Déversoir et le parc des Templiers. Tous les randonneurs se sont retrouvés au parc de La Moline pour le pot de l'amitié.

Le retour était assuré gracieusement, en calèche, par la société Hippo-Ecolo pour le bonheur des petits et des grands. ●





Sécurité routière

Le casque de vélo est devenu obligatoire pour les moins de 12 ans depuis mars 2017. En cas de non-respect de cette règle, les adultes transportant ou accompagnant les enfants s'exposent à une amende de 135 €.

Qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque, selon un décret publié jeudi 22 décembre au Journal Officiel.

Signé par le premier ministre, le texte précise : "En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché."

Cette mesure est destinée à « limiter les blessures graves à la tête et au visage ».

135 euros d'amende

En cas de non-respect de cette obligation, "les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe" (135 euros).

Même si le port du casque n'est obligatoire qu'aux moins de 12 ans, nous conseillons le port pour l'ensemble des cyclistes. ●



Les vitres teintées sont désormais interdites à l'avant des voitures et la sanction prévue est plutôt lourde. Le point sur les changements en vigueur depuis le 1er janvier 2017.



Ce qui change

Jusqu'à fin 2016, avoir des vitres teintées n'était pas interdit par le Code de la Route. Les films ou les vitrages sur-teintés étaient autorisés par la réglementation dès lors que le conducteur a une vision suffisante à partir de l'intérieur du véhicule. Et ce aussi bien à l'arrière qu'à l'avant du véhicule.

Mais en empêchant de voir à l'intérieur du véhicule à partir de l'extérieur, les vitres teintées pouvaient permettre de dissimuler certaines infractions au Code de la Route éventuellement commises par le conducteur, et notamment des contraventions les plus fréquentes comme :

- l'usage du téléphone au volant ;
- le non-port de la ceinture de sécurité.

C'est notamment pour ce motif qu'une voiture aux vitres teintées risquait d'être plus souvent contrôlée par les forces de police et de gendarmerie qu'un véhicule aux vitres transparentes. C'est aussi - en partie - pour cette raison que les autorités ont renforcé la réglementation routière en la matière.

Interdiction

L'article 27 du décret n° 2016-448 du 13 avril 2016, entré en vigueur en 2017 (voir plus bas), interdit d'avoir des vitres latérales teintées à l'avant de son véhicule dès lors que leur taux de transparence est inférieur à 70 %. Les vitres arrière ne sont en revanche pas concernées.

Selon les autorités, cette mesure vise principalement à assurer une meilleure visibilité pour le conducteur et à renforcer la sécurité des forces de police et de gendarmerie lors des contrôles routiers.

Cette nouvelle mesure vient s'ajouter à d'autres interdictions récemment mises en place, telles que l'interdiction des oreillettes au volant ou l'instauration d'un taux d'alcoolémie maximal réduit pour les jeunes conducteurs.

Sanction

Si une voiture aux vitres teintées est contrôlée par les forces de l'ordre, le contrevenant s'expose ainsi à une amende de 135 euros ainsi qu'à un retrait de 3 points. Cette sanction s'applique au conducteur et non au propriétaire du véhicule.

Cette double-sanction est prévue à l'article R. 316-3-1 du Code de la route.

Date d'entrée en vigueur

Les verbalisations par les forces de l'ordre sont possibles depuis le 1er janvier 2017 (article 46 du décret n° 2016-448 du 13 avril 2016). ●



Pollution : trois questions sur la vignette Crit'Air, obligatoire depuis janvier 2017

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE vers le CRÉISSANCE VERTE

Les différentes catégories du certificat sur la qualité de l'air

Date de 1^{re} immatriculation du véhicule - voiture particulière

Essence et autres	Diesel
Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	
Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011
Euro 2 et 3 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 3 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
Euro 5 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus	Euro 2 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus

Pour obtenir son certificat qualité de l'air : www.certificat-air.gouv.fr

Ce "certificat sur la qualité de l'air", qui indique le niveau de pollution d'un véhicule, est obligatoire depuis le 16 janvier à Paris. Il s'adresse à tous les types de véhicules à moteur : voitures, poids lourds, bus, autocars, deux ou trois-roues, véhicules utilitaires, etc.

La vignette Crit'Air est obligatoire depuis lundi 16 janvier à Paris. Cette pastille de couleur, baptisée "certificat sur la qualité de l'air", indique le niveau de pollution d'un véhicule. Le système permet aux préfets d'agir plus efficacement en remplaçant la circulation alternée – qui ne permet pas de cibler les véhicules les plus polluants – par des mesures de circulation différenciée, ne laissant rouler que les véhicules électriques et ceux de normes euro récentes. Il est ainsi obligatoire de coller la vignette sur le pare-brise des voitures ou sur la fourche des motos pour rouler dans la capitale.

• Quels sont les véhicules concernés par cette vignette écologique ?

Le nouveau certificat Crit'Air s'adresse à tous les types de véhicules à moteur : voitures, poids lourds, bus, autocars, deux ou trois-roues et quadricycles, véhicules utilitaires, etc. Les engins agricoles et les engins de chantier ne sont pas concernés. Il comporte six classes en fonction

de la motorisation et de l'âge du véhicule, dont une classe spécifique réservée aux véhicules électriques "zéro émission moteur".

• Comment commander la vignette et à quel prix ?

Le certificat qualité de l'air se commande par Internet sur le site du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Il faut se munir du certificat d'immatriculation (anciennement carte grise) du véhicule. La vignette arrivera dans les trente jours suivant la demande à l'adresse inscrite sur le certificat d'immatriculation. Son prix est fixé à 3,70 euros, auxquels s'ajoute le montant de l'acheminement par voie postale. Pour un envoi en France, cela revient à 4,18 euros.

• La vignette sera-t-elle étendue à d'autres villes ?

La pastille écologique est déjà obligatoire à Grenoble où la mise en place date du 1er novembre dernier. 49 communes de l'agglomération sont concernées. Lyon-Villeurbanne l'a également mise en place. Mais attention, outre Grenoble, Lyon et Paris, d'autres grandes communes seront sans doute aussi impactées prochainement, ce sont les zones couvertes par un plan de protection de l'atmosphère (PPA). A Lille, le système Crit'Air vient d'être adopté et servira pour l'instant uniquement lors des pics de pollution. A Strasbourg, les élus de la métropole ont également annoncé leur intention de l'appliquer prochainement. La date d'application n'est pas encore connue. Même situation à Bordeaux où une étude de faisabilité concernant une zone de circulation restreinte (ZCR) a été lancée.

Agglomérations où la pastille Crit'Air est déjà obligatoire : Paris, Lyon-Villeurbanne, Grenoble.

Agglomérations où des tests sont lancés : Lille (pourra servir lors des pics de pollution), Strasbourg, Bordeaux (étude de faisabilité).

En fait, toutes les agglomérations où les pics de pollution sont fréquents pourraient l'adopter pour mettre en place des dispositifs de circulation restreinte. Ce sera aux élus et préfets des zones concernées de décider. Voici la liste des agglomérations couvertes par un PPA : Avignon, Béthune, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Douai-Lens, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Pointe-à-Pitre-Les-Abymes, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Valenciennes. ●



Le SIAEP devient un COPE du SDDEA

Depuis le 31 décembre 2016, le SIAEP de Saint-Julien-les-Villas, Rosières-près-Troyes et Bréviandes est dissous.

Notre syndicat était composé de M. René ROYER (pour Rosières près de Troyes), le Président, M. Jacky LIENHART (pour Bréviandes) et de M. Patrick GROSJEAN (Saint-Julien-les-Villas) en tant que Vice-Présidents, chaque commune était d'ailleurs représentées au niveau des élus.

Côté agent, une directrice Mme Natacha BÉCARD ainsi que trois techniciennes : Anne, Céline et Armelle qui assuraient la gestion des travaux, le suivi des consommations ainsi que les attentes des abonnés de nos trois communes.

Depuis le 1^{er} janvier, la compétence eau potable des trois communes est revenue au SDDEA.

Donc ses 3 communes ont dû élire leurs représentants au SDDEA :

- pour Saint-Julien-les-Villas, 4 délégués titulaires : M. Patrick GROSJEAN, M. Jérémy ZWALD, M. José VAZQUEZ et M. Jean-Marie BAILLY ainsi que 4 délégués suppléants Mme Marie-Christine LUCE, Mme Béatrix DE BOUDEMANGE, M. Patrick PETITJEAN, Mme Martine JOBÉ
- pour Rosières-près-Troyes et Bréviandes, 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants, soit au total 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants.

L'ensemble des délégués forme le conseil d'administration du COPE (CONseil de la Politique de l'Eau). Les décisions prises par la COPE sont ensuite validées par le SDDEA.

Monsieur Patrick GROSJEAN est devenu président du COPE au SDDEA et monsieur Michel ISSELIN vice président.

Nous poursuivons les travaux avec une première tranche de remplacement des branchements plombs et de compteurs pour une enveloppe de 350 000€, la société Eiffage assure ce marché. Une seconde étude est en cours pour commencer le remplacement des canalisations en PVC qui ont été posées lors de la construction de lotissements dans les années 70 (très fragiles, cassantes, lors de légers mouvements de terrains, tassements, vibrations, donc fuites pratiquement indétectables).

Nous continuons à assurer une eau de bonne qualité, au meilleur coût.



P. Grosjean

Président du COPE Saint-Julien-les-Villas - Rosières - Bréviandes ●

SDDEA - COPE Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes, Rosières-près-Troyes

22 rue Grégoire Pierre Herluison
CS 23076
10012 TROYES CEDEX
Mail : relation.usager@sddea.fr

Accueil du public

du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 14h à 17h30
le vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Accueil téléphonique (au 03 25 83 27 10)

du lundi au jeudi : de 8h à 17h30
le vendredi : de 8h à 17h

N° d'astreinte en cas d'urgence : 03 25 79 00 00



Une belle initiative solidarité, citoyenne, sportive

L'idée d'un nettoyage collectif du gymnase Fernand Ganne avait été lancée en cours d'année par Patrick Grosjean, premier adjoint de la commune.

Cette idée est un échange entre les associations utilisatrices du gymnase afin de mieux se connaître et de partager d'autres disciplines. Aussi j'aimerais que la devise "L'UNION FAIT LA FORCE" soit vraiment la pierre angulaire des utilisateurs de cette magnifique structure (je ne souhaite plus voir les problèmes du mois de décembre et janvier).

Toutes les associations utilisatrices ou non du gymnase ont été conviées lors de la réunion du 19 mai (qui présentait le canevas du prochain Forum des Associations prévu le 2 septembre de 10h à 18h), à prêter main forte à cette première "demi-journée annuelle de nettoyage de la grande salle du gymnase", fierté de notre commune.

Certes, toutes les associations n'ont pas répondu présentes mais le résultat de cette heureuse initiative est très satisfaisant. En effet, 30 personnes émanant des différentes associations sancéennes, mais aussi les scouts & guides de France étaient présentes.

Dixit un bénévole "ça paraissait propre d'en bas mais vraiment sale d'en haut".

Les uns ont enlevé les salissures sur le parquet, les autres ont nettoyé les tribunes et effacé les marques sur les sièges. Nous avons retiré 25 chewing-gum sur le praticable et plus de 100 sur les sièges. "Merci le respect du matériel".

Tous ces travaux ont été effectués dans la joie et avec un esprit civique remarquable. Après ce nettoyage de 3 heures, nous avons débriefé. Remarques très constructives des bénévoles : ne plus autoriser les popcorn, chewing-gum ni les chips dans les gradins; demander à toutes les associations de vérifier les baskets et ne plus autoriser les sportifs à utiliser des baskets avec des semelles noires. Pour les chewing-gum, mettre un tableau à toutes les entrées pour coller les chewing-gum.

A la fin de ces travaux d'intérêt général, toute l'équipe de bénévoles a posé pour la photo.

Un bel exemple de solidarité associative et citoyenne à renouveler l'année prochaine et qui se clôturera par un barbecue le midi, offert par le service des sports. ●

Réunion de quartier Bd de Dijon du 22 juin 2017

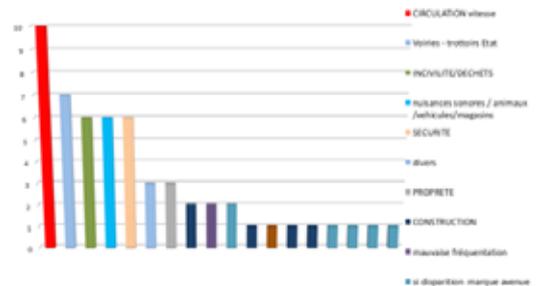
Nous avons fait la synthèse grâce aux questionnaires que vous nous avez rendu. Un premier constat : seuls 31 sur les 650 questionnaires nous sont parvenus. C'est le plus petit retour que nous avons enregistré à ce jour.

Nous avons présenté les points faibles et les points forts mais aussi les améliorations que vous envisagez pour votre quartier. Nous avons pu constater que la vie de votre quartier est un sujet qui ne vous est pas indifférent. Aussi, nous allons contacter individuellement les personnes qui se sont portées volontaires comme ambassadeur afin de programmer une première réunion de travail en début de 4^e trimestre.

Le compte rendu de cette réunion sera envoyé aux 8 ambassadeurs par mail, afin que nous puissions travailler ensemble pour trouver des solutions pérennes.

Un grand merci, pour votre participation lors de cette réunion de quartier. ●

PREOCCUPATIONS ressenties par les Sancéens du quartier Bd de Dijon



Principales préoccupations : circulation/vitesse, voiries/état des trottoirs, incivilités/déchets

ATOOUTS du quartier pour les Sancéens du Bd de Dijon



Principaux atouts : commerces, solidarité et desserte de bus





Le Tour de France à Saint-Julien-les-Villas, ce que vous auriez pu voir !

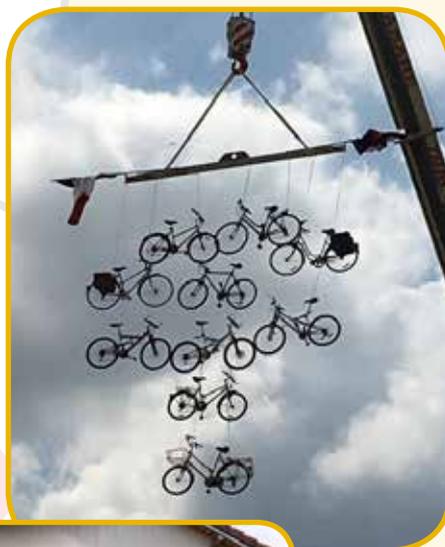
Passage du 104^e Tour de France à Saint-Julien-les-Villas le vendredi 7 juillet 2017.

Tous les services communaux ont été mis à contribution, tant pour assurer la sécurité, mais pour imaginer et créer les différentes banderoles, la pyramide de vélos sur le rond-point Général de Gaule. Les Sancéennes et Sancéens ne sont pas restés inactifs avec un arbre donnant de drôles de fruits « cyclistes » (il y a de la concurrence pour les fabricants), des vélos qui tournent sur des murs, certains même traversaient des piliers, comme quoi votre

imagination n'a aucune limite... Bravo à vous tous !

Nous avons pu constater aussi, une exposition permanente tout au long du parcours traversant Saint-Julien, de nombreuses personnes (adultes - enfants) arboraient les différents maillots du Tour... des vélos, des affiches personnelles « Vive le Tour de France ».

Un grand MERCI à vous tous : service des sports, policiers municipaux, services techniques, services enfance, services administratifs, et à vous, Sancéennes et Sancéens pour cette magnifique journée. ●







8 mai 1945 - Ne jamais oublier, toujours célébrer

À Saint-Julien-les-Villas, comme partout en France, nous avons commémoré la victoire des Alliés du 8 mai 1945 (Union soviétique, États-Unis, Royaume-Uni, France libre..) sur l'Allemagne nazie.

Une cérémonie qui a réuni de nombreux élus, délégations d'associations patriotiques, pompiers, policiers municipaux et enfants des écoles et du Conseil Municipal Jeunes.



Dans un premier temps, une délégation composée du Comité d'Entente des Anciens Combattants, de monsieur le Maire et des policiers a été honoré : monsieur GAUCHER, monsieur BRISION et monsieur WALTER.

Dans un second temps, à 10h30, à la caserne des Pompiers, il a été déposé une gerbe au monument aux morts. Le cortège s'est formé et a défilé rue Gentilly, rue de l'Hôtel de ville et rue Fernand Ganne pour une commémoration au cimetière de Saint-Julien-les-Villas.

Remercions Betty, portant autour du cou la reconnaissance de l'ONACVG qui lui a été remise officiellement le 11 novembre 2016. Elle œuvre depuis très longtemps pour le Bleuet de France lors de nos cérémonies.

Mais savez-vous à quoi sert le « Bleuet de France » ?

Hommage a été rendu aux combattants devant le monument aux morts en présence de Monsieur Jean-Marie GUYOT, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de Monsieur Pierre SOROKA, président de la FNACA, de Monsieur Jean-Michel VIART, maire de Saint-Julien-les-Villas, des membres du conseil municipal, des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des conseillers municipaux jeunes, de l'Harmonie l'Indépendante et de nombreux Sancéennes et Sancéens.

La cérémonie s'est ensuite déroulée à la salle Polyvalente avec discours et musiques grâce à l'Harmonie l'Indépendant, dirigée par Madame CUNIN, puis s'est terminée pour les inscrits au C' restaurant.



N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire au 11 novembre, nous serons heureux de vous compter parmi nous. ●

Le 27 mai, journée nationale de

Un peu d'histoire : cette date fait référence à la première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) du 27 mai 1943.

Délégué du général de GAULLE, Jean MOULIN souhaitait instaurer ce conseil afin d'unifier les divers mouvements de Résistance, souvent désorganisés et cloisonnés afin de coordonner leurs actions. Sous la présidence de Jean MOULIN, le CNR réunit les représentants des huit grands mouvements de résistance, des deux grands syndicats d'avant-guerre ainsi que les représentants des six principaux partis politiques de la troisième République.

Pour la première fois dans notre commune, nous avons « honoré les résistants » devant le monument qui leur est dédiés, situé au 20 rue de la Maille.

Ce jour, en compagnie de l'ANACR, des





la Résistance

épouses de nos résistants et déportés, des sapeurs-pompiers, de l'harmonie l'Indépendante, des anciens combattants, des conseillers municipaux jeunes, des conseillers municipaux, et des sancéens et sancéennes, nous avons pu entendre le poème très émouvant lu par Elise, conseillère municipale jeune, "Les Meilleurs" de Nordhal Grieg (engagé volontaire dans les forces Norvégiennes Libres), puis le message de l'ANACR par la voix de Mme Patricia BIZZARI - sa Présidente et celui de la mairie par Monsieur Patrick GROSJEAN.

Deux gerbes de fleurs ont été déposées devant le monument par les CMJ, la présidente de l'ANACR et la mairie. Tous ont été invités à un moment convivial au Gymnase Fernand Ganne.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine au 20 rue de la Maille le dimanche 27 mai 2018 à 10h. ●



18 juin 1940

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance son célèbre appel à la résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres.

Refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, le général rejoint Londres afin d'y poursuivre le combat. Son célèbre appel à continuer la lutte est l'acte fondateur de la France Libre : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas". C'était il y a 77 ans.



Jean-Michel VIART, maire de Saint-Julien-les-Villas, a présidé la cérémonie devant la Mairie. Cette dernière arborait fièrement, et pour la première fois de son histoire, les couleurs de la ville en présence des enfants du Conseil Municipal Jeunes, des anciens combattants, de l'Harmonie l'Indépendante, des membres du conseil municipal et de nombreux Sancéennes et Sancéens.

Merci à tous, pour cette magnifique cérémonie.

L'appel du 18 juin à L'école Fernand Ganne.

Les enseignants de CM2 de l'école Fernand Ganne ont accueilli monsieur Michel ANFROL, président des amis de la Fédération Charles de Gaulle et monsieur Gérard MARTIN CHAUSSADE, président du Comité Charles de Gaulle.

Monsieur Michel ANFROL est venu spécialement depuis Paris témoigner du sens du 18 juin 1940 aux élèves en retraçant le contexte historique. Un moment d'échange qui a permis de clarifier les modes de communication et de vie de l'époque de la seconde guerre mondiale. ●





14 juillet

Pour le 228^e anniversaire de la commémoration du 14 juillet 1789, notre commune s'est parée des couleurs de la République sur tous ses bâtiments publics.

En ce vendredi 14 juillet, monsieur le Maire a invité les associations de la commune, les Sancéens et Sancéennes à la caserne des sapeurs-pompiers. La cérémonie a commencé à 10h30 avec le positionnement des différents corps constituants, des sapeurs-pompiers, des anciens combattants accompagnés de leur porte-drapeau, des conseillers municipaux jeunes et pour la première fois, des scouts et guides de France.



Des gerbes ont été déposées au monument aux morts des sapeurs-pompiers et les troupes ont été passées en revue par monsieur le Maire et monsieur JOTTE. Le cortège formé à la caserne des sapeurs-pompiers, encadré par la police municipale, a défilé dans les rues où il a fait la jonction avec l'Harmonie l'Indépendante dirigée par Madame CUNIN et leur porte-drapeau. Nous avons poursuivi ce défilé jusqu'à la salle polyvalente.



Les troupes se sont positionnées pour recevoir les honneurs des autorités civiles. Après son discours officiel, monsieur le Maire a remis les diplômes d'honneur de

la commune à mademoiselle Alexia AIGLE pour sa médaille d'argent en équitation et madame Claire HAGER pour ses 188 titres en natation. Tous ces moments forts ont été ponctués par des morceaux de musique joués par l'Harmonie l'Indépendante. Un grand merci à l'ensemble des participants pour cette cérémonie.

Monsieur le Maire a ensuite invité à l'apéritif républicain et les 110 personnes inscrites ont pu partager un repas dans la salle polyvalente.

Vers 21h45, les jeunes Sancéens se sont retrouvés au gymnase Fernand Ganne pour participer au défilé aux lampions, entraînés par l'Harmonie l'Indépendante.

Le feu d'artifice a ensuite été tiré du stade de la Burie devant plus de 12 000 personnes.

Grâce au service de sécurité mis en place, nous avons bloqué plus de 60 sacs de feu d'artifices et des bouteilles d'alcool. Les participants ont ainsi pu profiter du spectacle pyrotechnique sans aucune crainte pour la sécurité des enfants en bas âge.

Nous remercions les services municipaux pour les installations et la décoration, la police municipale mais aussi la cinquantaine de bénévoles qui ont assuré la sécurité, la société de sécurité qui a assuré le filtrage à l'entrée, les artificiers, la sonorisation, la Croix-Rouge française, sans qui cette journée et ce spectacle n'auraient pu avoir lieu. Nous remercions aussi tous les spectateurs pour avoir respecté les consignes à l'entrée et s'être volontairement soumis au contrôle.

Merci à tous pour cette magnifique journée républicaine et rendez-vous l'année prochaine. ●





CHEMIN DE MÉMOIRE
MEMORY TRAIL

LE CIMETIÈRE THE GRAVEYARD

ici reposent deux sélects des héros de la Résistance, humbles et modestes
Sancéens «MORTS POUR LA FRANCE», et les victimes civiles des bombardements
de 1940 et 1944 sur notre commune.

ici ne reposent pas les deux innocentes victimes sarcelloises de la barbarie nazi
lors du massacre de la population de Buchères le 24 août 1944, inhumées dans
le petit cimetière de cette commune, et nos concitoyens Héloïse de la Résistance,
morts en déportation dans les camps de concentration nazis : Mauthausen,
Flossenbürg, Brezka, Dora, Elich, Ravensbrück

Here lie select heroes of the French Resistance, humble people of modest
means who died as Saint-Julien-les-Villars who acted for France, and the civilian
victims of the air raids on our town from 1940 to 1944
But there are many people who are not buried here
- the two innocent victims of the Nazi barbarism who were killed during the
massacre of Buchères on August 24 1944- they were buried in the small graveyard
of our town
- all our fellow citizens, heroes of the Resistance, who were deported and died in
the Nazi concentration camps of Mauthausen, Flossenbürg, Brezka, Dora, Elich
and Ravensbrück

MÉMORIAL DE BUCHÈRES (1980)
MONUMENTS AUX MORTS DE ST JULIEN

LE SAVAIS-TU ? DID YOU KNOW ?
Même les enfants n'ont pas été épargnés par la barbarie nazi.
Even the children were not spared the Nazi barbarism.

LE PETIT CLAUDE, 4 ANS



Connaissez-vous votre ville ?

10 places à gagner pour la manifestation LEGO
du 4 et 5 novembre 2017 au Gymnase Fernand Ganne

Envoyez-nous deux photos des plaques du parcours «
Chemin de mémoire » avec votre nom et votre adresse
par mail à : chemin3945@gmail.com

*(1 place maximum par participant et par famille, même nom ou
même adresse ou même photo)*

CHEMIN DE MÉMOIRE
MEMORY TRAIL

LA LAITERIE GOBIN THE GOBIN DAIRY

Mme Mire GOBIN créait «la Jatte» de la Seine en 1920. Recrutée par Henri
QUÉLIN son voisin gérant déjà engagé dans la Résistance, elle devient un
important maillon de la chaîne de transport d'armes envoyées par Londres.
Paul GOBIN, leur fils fait partie du groupe de saboteurs de Saint-Julien-les-
Villars agissant sur « l'école lense » au niveau de la gare. En juin 1944, après le
débarquement allié en Normandie, Paul rejoint les maquis où s'installent en forêt
d'Orléans. Il survit à l'attaque du maquis de Saint-Martin-en-Orléans le 20 juin 1944 et
reprendra sa famille à Saint-Julien-les-Villars à la Libération.

Ms and Mrs Gobin founded «the Seine dairy plant» in 1920. Recruited by their
neighbor, Mr Quérin, the owner of a garage who had already joined the Resistance,
they became an important link in the chain responsible for the transport of weapons sent
by London.
Their son, Paul Gobin, belonged to a group of saboteurs from Saint-Julien-les-
Villars whose target was «the star-shaped railway junction» and especially the
station. In June 1944, after the Allied D-Day landings in Normandy, Paul joined the
Maquis which hid in the Orléans forest. He survived the attack of the Maquis of
Saint-Martin-en-Orléans on June 20 1944 and went back home in Saint-Julien-les-
Villars after the Liberation.

COUR INTÉRIEURE DE LA LAITERIE 1942

LE SAVAIS-TU ? DID YOU KNOW ?
A cette époque on allait chercher le lait avec un bidon à la
laiterie.
At that time we were looking for milk with a can in the dairy.



CAMIONS CHARGÉS DE BIDONS ET DE BOUTELLES DE LAIT PRÊTS À PARTIR...



Le Conseil Municipal Jeunes agit pour réduire les déchets !

Durant l'année scolaire qui vient de s'achever, les 14 conseillers jeunes ont choisis de travailler sur deux projets qui sont :

- Recycler les déchets dans les écoles, pour mettre moins de déchets à la poubelle
- Arrêter le gaspillage alimentaire à la cantine et que faire des déchets de la cantine ?

Pour mener à bien ces objectifs, les jeunes conseillers se sont répartis en deux groupes. Encadrés par des élus, une réunion par mois a permis d'aborder divers sujets liés à la citoyenneté et également de travailler sur ces deux projets. En plus des élus, les enfants étaient accompagnés d'un jeune en Service Civique, dont la mission consistait à les aider dans leurs démarches sur ses deux projets, tous les lundis, après les heures de classe.

Recycler les déchets dans les écoles

La première étape a consisté à mener une enquête afin de lister les déchets que l'on peut trouver à l'école (des feuilles de papier aux restes de goûter en passant par les stylos usés et les mouchoirs en papier). Ensuite, il a fallu déterminer ce qui était recyclable et ce qui ne l'était pas.

Au cours de leur enquête, les enfants ont fait la rencontre d'Alice CAPPE du SDEDA qui nous a fait visiter le centre de Tri de Suez à la Chapelle Saint-Luc, lieu de tri des déchets recyclables récoltés dans l'agglomération et dans d'autres communes du département. Les jeunes conseillers ont été impressionnés par la montagne de sacs de déchets en attente d'être recyclés. Ils ont découvert la liste des déchets qui sont recyclables et les différentes machines qui trient les emballages en fonction de la matière. Ils ont pu voir que dans les sacs il y avait beaucoup d'erreurs de tri avec des déchets non-recyclables.

A la fin de la visite, ils ont observé les emballages triés par matière, des déchets dont l'avenir ne sera pas sous terre ou abandonnés dans la nature, mais qui vont vers une seconde vie.

Après des recherches pour recycler le maximum des déchets des poubelles de l'école (ceux qui ne sont pas acceptés dans les sacs jaunes de tri), nous avons fait la découverte d'une opération menée par Terra Cycle.

C'est une entreprise qui collecte des déchets qui sont non-recyclés aujourd'hui, mais qui pourraient être récoltés et recyclés dans des usines spéciales.

En conséquence, afin de réduire les déchets et favoriser le recyclage, il a été décidé de mettre en place un système de récupération des fournitures scolaires usagées (stylos, feutres...) inspiré du système de recyclage de Terra Cycle. Cette récupération servira non seulement à une valorisation des petits déchets que nous produisons en grande quantité, mais également à récolter des fonds. Ainsi en recyclant nos vieux stylos, nous recevrons une récompense qui servira à financer nos projets.

Par le biais du pôle jeunesse, un autre type de déchets est collecté : les gourdes de compote que les enfants apportent pour leur goûter. Elles finissaient auparavant dans la poubelle sans être recyclées.

Les enfants ont souhaité également mettre en place un point de collecte des bouchons plastique, pour l'association "Bouchons d'amour" qui les revend afin d'aider les personnes en situation de handicap à s'équiper en matériel adéquat.

Le Conseil Municipal Jeunes s'est occupé également de la récupération du papier. Cela s'est avéré plus complexe que pour les autres matières car les écoles sont grandes et qu'il faut équiper toutes les classes en bacs spécifiques.





De même, il est nécessaire d'organiser la collecte du papier.

C'est un sujet que les jeunes conseillers travailleront à la prochaine rentrée scolaire.

Vous aussi, vous pouvez participer à l'opération de recyclage avec le CMJ ! Venez déposer les vieux stylos et les gourdes de compote de vos enfants dans les grandes boîtes spéciales qui se trouvent dans toutes les écoles de la commune ou au Pôle Jeunesse.

Arrêter le gaspillage à la cantine et recycler les restes de repas

La première interrogation portait sur le fonctionnement d'un repas à la cantine. Dans cet objectif d'observation, les jeunes conseillers liés à ce projet, ainsi que Patrick GROSJEAN et Jérémy ZWALD, ont déjeuné avec le CMJ à la cantine.

Nous avons rempli un questionnaire d'enquête avec remarques et détails qui serviront plus tard dans notre projet.

Nous avons constaté que beaucoup de nourriture restait dans les assiettes à la fin du repas, ce qui constitue du gâchis. Il a été décidé de concevoir des affiches afin d'expliquer à tous les enfants que tout ce que l'on met dans son assiette doit être consommé. Nous avons fait la même observation sur le pain, dont beaucoup de petits morceaux de pain à la poubelle.

Nous avons aussi observé qu'une fois le repas terminé, tous restes finissent dans le même sac poubelle, déchets alimentaires (verts) ou non.

Pour recycler les déchets verts (ou déchets organiques), les jeunes se sont rendus à la Compostière de l'Aube à Bouilly (lire journal sancéen n°28), où le contenu de nos poubelles vertes est recyclé. Nous voulions savoir si les restes de repas pouvaient être ajoutés avec les déchets

verts du jardin. Nous avons découvert que c'était possible !

En effet, les bactéries qui se nourrissent des déchets verts des jardins, aiment aussi les crudités, les légumes et mettent parfois à leur menu un peu de viande et de graisse.

Pour preuve, lors de notre visite, nous avons vu de la nourriture qui provenait d'un restaurant connu dont la spécialité est de manger de la viande entre deux tranches de pain.

Ainsi les restes de repas n'ont pas besoin d'être triés. Les légumes, la viande et les os peuvent être recyclés ensemble.

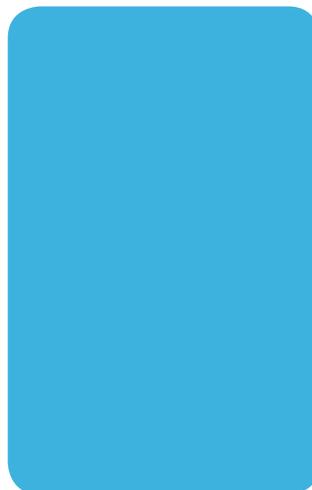
Par la suite, nous avons mis en place une pesée des plats avant et après chaque repas, avec le personnel.

Ceci nous a permis de connaître les plats les plus gaspillés.

Au bout de quelques mois de collecte d'information, nous savons que la quantité de déchets varie en fonction du menu et du goût des enfants. Il y a eu aussi les os qui ont fait monter les kilos de déchets, notamment avec du poulet au menu.

La récupération des déchets à la fin des repas est simple à mettre en place, par contre les jeunes conseillers devront trouver un transport vers la Compostière de l'Aube.

Une année de travail bien remplie, grâce à l'investissement et au sérieux des jeunes conseillers. Beaucoup de choses ont été réalisées cette année mais il reste du travail pour l'année prochaine. Une bonne expérience de citoyenneté et de travail en équipe pour ces citoyens en herbe. ●





PLUS PROCHE DES SANCÉENS

CANTINE SCOLAIRE : SELF SUR LE SITE ROBIN NOIR :

M. le Maire a présenté en Conseil municipal un projet largement au-dessus des prévisions initiales, puisqu'aujourd'hui les travaux sont évalués à près d'1 millions d'euros ! Prévision du coût de la construction de la cantine :

Construction "énergie positive" : mars 2017 => 567444 € // juin 2017 => 515500 €
Second œuvre : juin 2017 => 254 000 €
Photovoltaïque : mars 2017 => 58 000 € // juin 2017 => 58 000 €

Voirie + réseaux divers : mars 2017 => 12 350 € //

Maîtrise d'œuvre : mars 2017 => 39720 € // juin 2017 => 67050 €

Equipement cuisine : juin 2017 => 84500 €
Total pour mars 2017 => 677 573 €

Total pour juin 2017 => 979 050 €

Soit une différence d'environ...300000 €. Alors qu'au départ, il annonçait 700000 € de travaux ! Cherchez l'erreur !

Pour ce projet, son argument était alors de limiter le déplacement à pied des enfants.

Or, les enfants affectés à la cantine du gymnase, des écoles Fernand Ganne, iront quant à eux à pied jusqu'à la cantine / salle polyvalente !

Et nous n'avons toujours pas le coût supplémentaire prévisionnel en personnel.

De plus, nous aurons une cantine avec des plats, comme actuellement, et un self dans le réfectoire à Robin Noir !

Il n'y a donc aucune cohérence dans ce projet, et surtout un refus des enseignants et des parents d'élèves !

Pour tous ces arguments, nous avons voté contre ce projet.

RÉGIME INDEMNITAIRE - RIFSEEP

Le nouveau régime indemnitaire, sur lequel nous nous sommes abstenus en décembre 2016, vient d'être mis en place. La conséquence est qu'aujourd'hui certains agents administratifs techniques se retrouvent avec une perte de salaire pouvant aller jusqu'à 100 € par mois, en fonction des notations du chef de service et selon les critères arrêtés. Alors que, parallèlement, les élus se sont votés une

augmentation maximale de leur rémunération d'élus.

Nous vous rappelons que, lors de la campagne électorale, M. le Maire a annoncé qu'il ferait tout pour redonner une meilleure motivation au sein du personnel, alors que, depuis, il n'arrête pas de réprimer le personnel en place.

Il serait bien que les élus se forment en management pour obtenir de meilleurs résultats des agents afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.

AMENAGEMENT DU CANAL SANS EAU

Nous avons en Conseil municipal voté contre le projet de la municipalité concernant le site du Canal sans eau.

Ce projet démesuré entraînerait 2,5 millions de travaux d'aménagement de voirie et le Maire a présenté au Conseil Municipal un plan de financement avec prévision d'emprunt de 2,5 millions d'euros !

Sans aucune certitude sur la Maison de Retraite, la Maison de Santé, les logements sociaux et le collège à venir... Monsieur le Maire avance dans le noir complet, sans se soucier des conditions financières d'endettement.

Rappelons que 1,1 million d'euros a déjà été emprunté par la commune en 2016, uniquement pour générer de la trésorerie - parce que les taux d'intérêt étaient bas...

M. le Maire annonce des subventions, auprès des collectivités locales, pour un projet qui en réalité, n'est pas éligible à subvention publique - ou très peu.

Nous nous interrogeons sur la présentation d'un budget annexe. Il aurait été plus simple de faire porter tous ces aménagements par un investisseur qui, en vendant les terrains, aurait rentabilisé ses investissements.

Pour votre information, 715 000 € sont prévus en dépense pour réfection de voiries.

Isabelle AUGUIN, Martine JOBÉ,
Yvon LAURENT, Jean-Marie BAILLY

CHANGEONS D'AIR

A l'heure où nombre de municipalités, étranglées par les transferts de charges de la part de l'Etat sans compensation financière (au contraire l'Etat baisse ses dotations aux communes) diminuent drastiquement les subventions aux Associations, nous ne pouvons que saluer les efforts de la Municipalité qui ne baisse pas ces subventions. Nous savons que les Associations sportives et culturelles jouent un rôle important dans l'Education populaire, maintenir les moyens consacrés à celles-ci est un signe de reconnaissance important de leur action.

De même il est important de se souvenir des événements tragiques qui ont marqué la vie locale lors de la seconde guerre mondiale. Aussi la création d'un Chemin de mémoire à St Julien les Villas nous semble être un élément positif dans la transmission de la mémoire des hommes, des femmes et des faits de la Résistance. Cela doit permettre à nos jeunes citoyens de mettre leurs pas dans ceux de nos Sancéens exemplaires de l'époque. A l'heure où le ventre est encore fécond, il est temps de mettre en échec les idées liberticides et fascistes que prônent certaines personnalités politiques dans notre pays.

A ce propos nous ne pouvons que regretter le faible taux de participation enregistré lors des dernières élections législatives. Il est temps de réagir avant que la bête immonde ne prenne notre destin entre ses mains.

Le gros dossier qui va occuper l'essentiel de l'attention des Sancéens dans les prochains mois est l'aménagement du Canal sans eau.

Sur cette zone 4 aménagements principaux sont prévus : Une Maison de Santé, la nouvelle Maison de Retraite, quelques maisons individuelles et un Collège privé.

Le schéma de circulation a fait l'objet de réunions de concertation, nous espérons que la Municipalité prendra en compte les observations faites par les habitants



A SAINT-JULIEN

du quartier concerné.

La Maison de Santé faisait partie de notre programme lors des dernières élections municipales, nous ne pouvons qu'approuver le fait que notre idée ait été reprise dans le projet.

La Maison de Retraite de la Moline est arrivée à saturation, c'est donc une bonne idée d'offrir un accueil plus large à nos aînés.

Nous sommes attachés au principe de la laïcité issu de la Loi de 1905. Aussi nous aurions préféré que ce soit un collège public qui soit construit à St Julien. Aujourd'hui malheureusement le Collège Beurnonville est sous utilisé, il est donc exclu que le Département crée un nouveau collège à St Julien. Ce qui était réalisable il y a 30 ans à la demande de la Gauche Sancéenne ne l'est malheureusement plus aujourd'hui.....

Nous souhaitons à tous nos concitoyens un temps de repos et de vacances serein et paisible en famille.

Patricia BIZZARI
et Jean-Marc WEINLING au nom de la
Liste Changeons d'Air à St Julien.

AGIR ET CONSTRUIRE

Mr le Maire et son équipe tentent de nous faire croire qu'ils sont de grands gestionnaires aménageurs! Rien ne le prouve à mi-mandat. Je reprends volontairement les propos de Mr le Maire "fiasco total" publiés dans la presse locale du jeudi 18 mai 2017.

1) Les deux salles "André-Grimont" Mr le Maire s'est fait fort dès son élection de très vite les inaugurer pour que son nom figure sur la plaque! Dans son discours il a volontairement évité de citer "l'ancienne équipe" C'est pourtant un dossier qu'il n'a absolument pas géré. La critique est facile et vous nous montrez tous les jours que l'art est difficile!

2) L'achat des locaux de l'impasse Chazelle, ou tout est à l'abandon, ce pas "un fiasco total"?

3) Plusieurs logements communaux sont vides, non entretenus alors qu'ils pourraient être mis en location pour le personnel ! C'est un "fiasco total" de l'intérêt général et de la gestion de l'argent du contribuable!

4) Acheter le terrain du "canal sans eau" plus cher que nous l'avions vendu, c'est un "fiasco financier total" Etre propriétaire du terrain impose à la commune d'aménager les accès, voirie parkings, etc...Dès la vente par l'ancienne n'équipe... Plus aucune obligation d'aménager.

5) C'est aussi un " fiasco total" du respect et de l'utilisation de l'argent du contribuable!

Le Maire et sa majorité ont emprunté 1 100 000€ bien que "l'ancienne équipe" ait laissé un fond de roulement de plus de 3 200 000€. Quant à ce fameux "PONT" qui devait endetter la commune pendant plus de quarante ans aux dires de Mrs Viart et Grosjean ! Leurs propos ne nous ont pas déstabilisés car nous constatons déjà à cette époque la faiblesse de leurs compétences financières.

Construction du Pont 3 900 000€, en tant que Maire en accord avec la majorité, et les services financiers j'ai souhaité que cet ouvrage soit totalement payé en mars 2014 (fin de mandat). La construction de ce Pont figurait aux programmes élec-

toraux de tous les Maires précédents depuis une idée de Mr André Grimont (Maire) en 1968. Cette échéance nous imposait une trésorerie saine pour régler au plus vite les entreprises afin d'obtenir rapidement de la réversion par l'Etat du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Nous avons donc emprunté 1 000 000€ que nous avons reconstitué en totalité.

6) Aujourd'hui, circulant sur ce Pont, Mr le Maire se dit toujours en être contre! Mauvaise foi manifeste! Des bruits de couloir laissent entendre que certaines personnes de la majorité prétendent que des échéances seraient remboursées pour cet ouvrage ! Demandez donc à Mr le Maire les justificatifs de cet emprunt de plus quarante ans concernant ce Pont ! Cet emprunt de 1 000 000€ en conséquence mis à la disposition de l'équipe en place dès avril 2014 fut le seul de notre mandat.

7) Ou en est la majorité actuelle ? Avec un fond de roulement de 3 200 000€ laissé par " l'ancienne équipe aux affaires". Un emprunt de 1 100 000€ en début de mandat alors qu'une nouvelle ligne d'emprunt proposé en conseil municipal et en réunion publique figure au projet du "canal sans eau" De quel montant cet emprunt ? Serait-ce la totalité des aménagements soit 2 550 000€ ? La question fut posée à Mr le Maire au dernier Conseil Municipal ! A ce jour, pas de réponse claire et chiffrée ! Après plus de trois années aux affaires on est là ! C'est bien un réel "fiasco total de la gestion administrative et financière de la commune".

Nous sommes les administrés d'une ville dortoir. Petit rappel sur "l'ancienne équipe" : les réalisations, les manifestations sportives, les spectacles de musique, théâtre, artistes de variétés locaux ou nationaux, l'entretien du patrimoine bâti et sportif, etc. Qu'en reste-t-il?

Si non le fruit d'une gestion rétrograde, frileuse animée d'un important détricage par la majorité actuelle!

Daniel Picara



Les animations 2017 de la bibliothèque



Mercredi 5 avril 2017 à 10 h, dans le cadre du mois des tout-petits, la bibliothèque a accueilli le spectacle "Promenons dans les sons" (par Laetitia Bloud et Olivier Lerat) adressé aux 0-3 ans.

Des contes à grand renfort de sons créés à l'aide de bouteilles emplies d'eau, de récipients métalliques, de grelots, d'un bâton de pluie et d'un bol tibétain. Un moment de détente apprécié par 35 enfants et 34 adultes.

Le Mercredi 12 avril 2017 à 15 h 30, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir soixante cinq enfants pour des contes musicaux écrit par le chat Dam.

Avec sa voix chaleureuse, utilisant tantôt sa guitare, tantôt sa clarinette, Benoît CHARRIER a su capter la curiosité des enfants et des grands par son nouveau spectacle "Jean le jardinier, l'épouvantail, l'oiseau, la ruche... et le pavot de l'Himalaya". C'est avec beaucoup de savoir faire qu'il a fait participer les enfants. Le musicien s'est plu aussi à les mettre en scène dans des situations burlesques qui ont suscité le rire du public...



Le Mercredi 17 mai 2017, est venue à la bibliothèque l'association "À l'aube du conte".

Trois conteurs ont entraîné les jeunes spectateurs dans des histoires extraordinaires à l'aide de contes asiatiques avec une présentation soignée et des bruitages judicieux. Les conteurs ont su capter et séduire le jeune public.

Le 07 juin dernier, à la bibliothèque, a déclamé d'étonnants contes vietnamiens Benoît CHARRIER, conteur professionnel.

Devant un public de tout âge, celui-ci a su captiver l'attention des jeunes avec des contes et légendes vietnamiens mêlant dragons, êtres humains et génies. Grâce aux jeux de lumières et des intermèdes musicaux (guitare et clarinette), les enfants ont été très attentifs à ses contes extraordinaires. ●





Un spectacle enchantant !

par Marie-Alix DEVAUX pour le Râtelier Théâtre

La commune de Saint-Julien-les-Villas a accueilli le nouveau spectacle de la compagnie Le Râtelier Théâtre dimanche 26 mars. 180 spectateurs conquis ont repris en cœur les chansons entraînantes de la comédie originale "Promenons-nous dans les bois" proposée par la troupe de Jean-Luc VALÉRIO, metteur en scène et auteur qui connaît ici un nouveau succès.

Son nom l'indique, Promenons-nous dans les bois est un conte contemporain où se croisent entre autre un loup garou amoureux, une sorcière sexy, la principale d'un collège désenchantée, un agent de police surdiplômée et des parents inquiétés par la disparition de leur fils Alexondre. Après La vie rêvée de Zoltan en 2013 et Le retour de Momo en 2015, la troupe a une nouvelle fois réussi son pari avec une pièce où chansons et mélodies donnent le rythme à une histoire créée sur mesure pour susciter le rire.

« Je n'ai qu'un mot à dire : FORMIDABLE ! C'était super. J'ai trouvé la pièce beaucoup plus impressionnante que le film lalaland! Les musiques sont tellement entraînantes. D'ailleurs, j'ai acheté le cd ! » a déclaré Anne-Sophie MANJARD, spectatrice visiblement conquise.

Pour Jean Luc VALÉRIO, auteur et metteur en scène « Notre but est de promouvoir la bonne humeur. Nous vivons une période assez morose socialement. Si le théâtre est le lieu d'expression des maux de notre société, il est aussi un formidable lieu de partage où nous privilégions la dérision pour que nos spectateurs passent avant tout un bon moment ».



Le Râtelier théâtre est une troupe amateur de comédiens, auteurs et metteur en scène de théâtre, 100% auboise. La création artistique comique a bien lieu en locale par des passionnés. ●

Gala de danse Jazz.3 Company

Cette année encore, le gala de danse organisé par le C.A.S.C a accueilli un public nombreux et a tenu toutes ses promesses.



Jazz.3 Company présentait son nouveau spectacle intitulé "La vie est un long fleuve PRESQUE tranquille" ayant pour thème la liberté opposée à toutes les formes de dépendances qui nous en privent.

Toutes les danseuses, des plus jeunes aux plus anciennes, sous la direction de Pascale ARTUS, se sont largement impliquées dans la création des chorégraphies, des costumes, le choix des musiques.

Sur scène, ajoutant l'expression à une technique maîtrisée, elles ont séduit la salle par des rythmes allant du classique au modern'jazz, en passant par des ballets contemporains.

Leurs interprétations ont su faire entrer le spectateur dans leur univers. Proposant une alternance d'émotions et de joies, le spectacle a captivé l'assistance jusqu'au ballet final qui fut bissé et accompagné, comme il se doit, par de chaleureux applaudissements. ●



Pâques



Ce dimanche 16 avril, les cloches sont passées sur le parc Grimont à Saint-Julien-les-Villas.

Elles n'ont pas fait de bruits, on ne les a pas entendues sonner mais elles ont semé sur leur chemin beaucoup de chocolats : des oeufs, des lapins, des poules...

Les enfants se sont fait un plaisir de les ramasser. Les plus petits ont été ravis de remplir leur beau panier alors que pour les plus grands, il a fallu trouver des lettres pour reconstituer un mot en rapport avec Pâques (poule, lapin, oeuf, cloche) pour le grand plaisir des parents et des grands-parents.

Le soleil a été au rendez vous et tout ce moment s'est passé dans la joie, les rires et la bonne humeur.

Bravo les cloches et à l'année prochaine ! ●





Concert de l'école de musique

Quel plaisir d'assister au concert de l'école de musique ! Déjà l'affiche était alléchante et très réussie. Mais la suite...

Un véritable déchaînement de rythmes et de chants. Un programme bien construit et très varié où chaque ensemble se relayait sans temps mort et sans bruit. Quel exploit ! Rien que de la musique ! Le bis du final a même entraîné les spectateurs qui, debouts, ont applaudi en rythme. On aurait même pu danser...

Les travaux de rénovation du gymnase entrepris par la municipalité, ainsi que les progrès dans la qualité de la sonorisation, ont permis de mettre chacun et chaque instrument en valeur.

Un grand bravo à tous les élèves de l'école de musique et à leurs professeurs qui ont su mettre en avant leurs talents (enfants et adultes). Un grand merci aussi à tous les parents qui, par leur soutien et la régularité de la présence de leur enfant, leur motivation aux progrès des ensembles, font la renommée de l'école de musique de

Saint-Julien-les-Villas.

Qu'Isabelle CRUSSON accepte une grande part de nos remerciements, elle qui est la cheville ouvrière de l'école par sa présence, son organisation, son dynamisme, le suivi de chacun de ses élèves qu'elle sait mettre en valeur dans les orchestres ou les chorales. La musique est l'affaire de tous car il faut laisser la place à chacun, apprendre à écouter le voisin et participer en fonction du travail fourni pendant l'année. Qu'Isabelle soit aussi félicitée, elle qui a brillamment réussi ses examens tout en étant disponible pour l'école de musique. Elle est confirmée dans son poste de titulaire à la direction de l'école de musique. Elle a été sélectionnée dans le grade d'assistante d'enseignement artistique.

Enfin, nous remercions aussi le personnel municipal qui a œuvré pour que ce concert soit aussi réussi, sans oublier toutes les petites mains et en particulier Carla qui, dans l'ombre, a coordonné tout ce qui se passe à l'école de musique. ●



Aubade de l'Harmonie l'Indépendante

par l'Harmonie l'Indépendante

C'était le 24 Juin...

Une suite de musiques légères sur thème Jazzy, tel était le programme judicieusement choisi pour ces premiers jours de l'été, par Emilie CUNIN - directrice musicale de l'Harmonie l'Indépendante depuis 2015.

Si les morceaux choisis évoquaient une musique dite légère, les partitions n'en étaient pas moins difficiles. Mais les musiciens ont "assuré" et ils remercient du reste chaleureusement leur "chef d'orchestre" de leur avoir fait confiance pour ce programme ambitieux.

À l'issue de ce concert champêtre, un apéritif était offert par les musiciens de l'Harmonie l'Indépendante afin de dire, tout simplement, MERCI, à toutes les personnes qui étaient venues au rendez-vous, pour les applaudir, les soutenir, voire les découvrir.

Encore merci. ●





Tremplin musical et fête de la musique

À l'occasion de la fête de la musique, la municipalité a lancé le samedi 24 juin son premier tremplin musical. L'occasion de fêter la musique en laissant la place à des artistes en herbes aux styles différents.

En préambule, le groupe de danseuses les « cake no doll » ont lancé la soirée sur un rythme prenant avec des chorégraphies et des costumes magnifiques. Puis c'est la section hip hop de la MJC qui a présenté le résultat d'une année de travail.

Les 4 groupes du tremplin se sont alors succédés avec la chanteuse Khris qui a enthousiasmé le public de sa belle voix, puis le beat boxer WeeWee qui a pu faire admirer son talent et enfin 2 groupes de métal, Médian et Through The Dusk ont clôturé la soirée.

Après dépouillement des votes du public et des notes du jury, c'est le groupe Through The Dusk qui a gagné ce premier tremplin musical. Nous souhaitons une longue carrière à tous ces artistes. ●



«Incroyable talent» à Saint-Julien-les-Villas

par Chouquette

En effet, comme à leur habitude, les Clowns «Chouquette et Cacahouète» ont présenté leur spectacle de cirque à l'auditorium de la Maison du Patrimoine le samedi 1^{er} Juillet 2017. Ce spectacle est l'aboutissement du travail d'une année de l'école de cirque.

Cette année, le thème était «Incroyable talent» et c'est donc naturellement qu'un jury, présenté de manière burlesque par le présentateur vedette «Cacahouète», ponctuait les différents numéros de jonglage, boule et fil d'équilibre, magie et le bouquet final un numéro lumineux de jonglage. À la fin de la représentation les 4 meilleurs élèves ont reçus une coupe.

Encore Bravo à Anaïs, Coline, Léo, et Myriam. ●

2e édition Flipper's week 2017

par Patrick GROSJEAN

Les 27 et 28 mai 2017 au Gymnase Ganne a eu lieu la 2^e édition du Flipper's week où vous avez pu vous faire plaisir avec 34 flippers. Un grand MERCI à ses passionnés de flippers venus de toute la France.

Étaient présents des exposants de tests et réparations de carte sur place, de présentations de mini-flippers et vente de pièces, de créations sur tous supports et de jeux vidéo... Le challenge fut grand mais nous avons aussi réussi à réunir 15 bornes d'arcades, des consoles de jeux anciennes, des simulateurs connectés à des casques et 2 babyfoots. Pour 4 €/jour pour les adultes et 1€/jour pour les enfants, tous ces jeux étaient en libre accès. Tout au long de ce week-end les étudiants de l'IUT ont animé les tournois de babyfoot, flippers et bornes arcades ainsi que la vente de sandwiches, boissons et tickets de tombola (3000 € de lots). Merci à tous les sponsors. Cette manifestation nous a permis d'aider l'association étudiante IUT, l'épicerie sociale de Saint-Julien et les "Scouts et Guides de France". L'an passé nous avons aidé IMEI de Saint-Lyé.

Dès septembre, vous pouvez nous rejoindre pour préparer la 3^e édition Flipper's week des jeux de café, programmée pour mai 2018.

Nous vous y attendons nombreux. ●





Grand prix cycliste de Saint-Julien-les-Villas

Dimanche 21 mai, sous un soleil radieux, s'est déroulé la 45^e édition du Grand Prix Cycliste de Saint-Julien-les-Villas, organisé par l'UVCA en partenariat avec la municipalité.

Cette manifestation sportive ne comportait pas cette année les épreuves concernant les jeunes des écoles de cyclisme en raison du championnat régional organisé le même jour par le nouveau Comité du Grand Est.



Le circuit de 1,7 km, tracé au travers des rues sancéennes, a été roulant et bien balisé. Il a dû être parcouru 55 fois par les participants. Le départ a été donné à 15h30 en présence de Jean-Michel VIART, maire de la ville. On a enregistré la participation de 59 coureurs émanant de 22 clubs de la région et des régions voisines. Le club le mieux représenté était l'UVCA, suivi des clubs parisiens P.C. Olympique et Team Peltrax.

Dès le début, le rythme a été très soutenu et à l'heure de course, la moyenne était de 42,5 km. C'est alors, après plusieurs tentatives infructueuses, que trois coureurs (Delory, Bona et Conan) sont sortis du peloton pour prendre une trentaine de secondes qu'ils ont conservé jusqu'à la fin.

L'arrivée s'est disputée au sprint et c'est Cyril DELORU (Team Peltrax) qui l'a emportée. Il devance Romain BONA (V.C. Fontainebleau) et Marc CONAN (VCA. Bourget).

La manifestation s'est terminée vers 19h30 avec la remise des prix et le traditionnel « pot de l'amitié » offert par la municipalité à l'Espace Grimont. ●



Le Vélo Club Sancéen marche à l'énergie solaire

L'activité printanière du Vélo Club Sancéen atteint les sommets. Les manifestations prévues et organisées avec « maestria » et convivialité accueillent chaque année davantage de participants.

Ainsi, pour la journée forte des 75 km sous le soleil, le nombre de cyclistes enregistrés était de 197.

Le 27 mai s'est déroulée la journée forte des 109 km avec une pléthore de participants. Le soleil persistant a renforcé l'impact de la superbe organisation des dirigeants sancéens, qui ont enregistré 141 inscrits, dont 18 sociétaires du VCS.

Le départ a été donné vers le garage JL Duterme à Saint-André-les-Vergers. La chaleur et la difficulté du parcours ont été à l'origine de nombreuses défaillances. Les derniers kilomètres ont été très durs pour les participants. Heureusement que les bénévoles du VCS étaient là pour aider à surmonter les difficultés !

Nous ne pouvons que nous réjouir de constater que le VCS allie à merveille le sport, l'art de l'organisation et l'énergie renouvelable. ●





La Sancéenne « Souvenir Francis MIELLE »

Dimanche 4 juin s'est déroulé la 13e édition de la Sancéenne, organisée par le Vélo Club Sancéen, sous le patronage de l'Est Eclair.

C'est une manifestation sportive de cyclotourisme pour honorer la mémoire et pérenniser le souvenir de Francis MIELLE, ancien maire. Cette année, la Sancéenne a revêtu un attrait particulier car elle coïncide avec le 40e anniversaire du VCS. Elle fait part des animations proposées par le VCS et ses partenaires pour le passage du Tour de France.

Cette édition a comporté trois nouveaux parcours de 88 km, 57 km et 30 km. Les inscriptions ont été prises à l'Espace André Grimont à des horaires décalés. Il en a été de même pour les départs qui se sont étalés de 7h35 à 9h05. Les parcours qui ont emprunté la vallée de la Seine à l'aller comme au retour, ont différé selon le nombre de kilomètres ainsi que les lieux de ravitaillement (Poligny pour les 88 et 57 km, et Daudes pour les «30 km»).

Le beau temps a été au rendez-vous et on a eu une excellente participation. En effet, on a enregistré 288 cyclos dont 25 femmes, qui ont parcouru 19 628 km. Parmi ces amoureux de la petite reine, 128 ont opté pour les 88 km, 132 pour les 57 km et 28 pour les 30 km. Le club le plus représenté a été Barberey-Saint-Sulpice avec 32 participants, suivi de Bréviandes avec 28.

Vers 11h, Michel BEAU, président, et Patrice ODIN, secrétaire du VCS ont procédé à la remise de récompenses aux nombreux participants en présence de leurs sponsors. Ils ont aussi effectué le tirage au sort de la tombola pour la remise de deux magnifiques vélos offerts par le garage Dutorme et la Sarl Vaillot, les bons d'achat cadeau des cycles Joniaux et quelques exemplaires de l'ouvrage « La saga du Tour dans l'Aube » donnés par l'Est Eclair.

Bravo aux dirigeants du VCS pour la qualité de leurs manifestations qui animent la commune et toutes nos félicitations aux nombreux bénévoles qui œuvrent pour l'association. ●



Les 75 km des balades sancéennes

Une foule impressionnante a participé à la seconde journée forte des balades sancéennes organisées par le Vélo Club Sancéen.

Samedi à partir de 13 h, une masse compacte se pressait aux portes du gymnase Fernand Ganne.

Les portes se sont ouvertes à 13h30 pour les inscriptions. Comme d'habitude, l'excellente organisation du VCS a permis d'inscrire les participants rapidement. Au total, 197 cyclos (25% de plus que l'an passé) issus de tous les clubs de l'Aube ont pris le départ vers 14h. Ce n'était pas à vrai dire un départ en ligne mais un regroupement par club, par niveau et surtout par affinités personnelles. Le circuit de ces 75 km a été le même que l'année dernière.

Le temps était au rendez-vous, ensoleillé et clément, ce qui explique l'importante participation. Il est vrai que faire du cyclotourisme sous le soleil et dans la bonne ambiance est une belle partie de plaisir. ●





Un nouvel exploit de l'équipe de football Ufolep Saint-Julien

L'équipe de football Ufolep Saint-Julien réitère son parcours exceptionnel de l'an dernier en coupe de France Ufolep.

En effet, les sancéens viennent de sortir Marseille en quart de finale par le score de 3 à 1. Ils sont également venus à bout de Rivelaines, équipe de la banlieue de Lens, en demi-finale.

Cette dernière rencontre est restée longtemps incertaine et palpitante. A l'issue des prolongations, le score était de 3 à 3. Il a fallu procéder à l'épreuve des tirs aux buts pour départager les deux équipes.

Dans cet exercice, ce sont les hommes de Messieurs HUBERT et DUVERNEY qui se sont imposés par 4 à 3.

Toutes nos félicitations aux joueurs et aux dirigeants sancéens qui se qualifient ainsi pour la deuxième année consécutive pour la finale du Championnat de France.

Rappelons que l'équipe sancéenne est la championne de France en titre et qu'elle figure en tête du championnat Ufolep en excellence. ●



Tournoi interne du T.C.S : P. TRAJEVSKI et E. MAZIERES, première !

Une trentaine de sociétaires s'étaient inscrits à ce tournoi hivernal homologué pour entretenir la forme et aussi pour glaner des points en vue d'améliorer le classement.

La compétition, débutée en février, vient de connaître son épilogue le weekend du 25 et 26 mars avec les victoires d'Emmanuelle MAIZIERES chez les filles, et de Patrick TRAJEVSKI chez les garçons.

Les finales se sont disputées dimanche matin. Elles opposaient chez les dames Emmanuelle MAIZIÈRES à Hélène GALLOIS, et chez les hommes Pierre MIGNOT à Patrick TRAJEVSKI.



La finale « messieurs » a été très disputée et d'un très bon niveau tennisistique mais l'expérience du professeur Patrick est venue à bout de la belle opposition de Pierre.

Chez les dames, on a assisté à une finale inédite entre Emmanuelle et Hélène. Le match a été long et le score ne traduit pas bien la physionomie de la rencontre. La victoire est revenue à Emmanuelle après une belle résistance d'Hélène.

C'est la première fois que Patrick et Emmanuelle gagnent le tournoi interne du club.

Après la remise des prix, tous les participants ont été conviés à un apéritif offert par le club.

Principaux résultats :

Messieurs

- ¼ de finale : F. Messaoudi bat Gaël Cavallasca (6/1 - 6/1)

E. Rondreux bat H. R'ghagha (6/2 - 6/2)

- ½ finale : P. Mignot bat E. Rondreux (6/1 - 6/1)

P. Trajevski bat F. Messaoudi (6/2 - 6/2)

- Finale : Patrick Trajevski (15/2) bat Pierre Mignot (15/1) 6/0, 6/

Dames

- Finale : Emmanuelle Maizières bat Hélène Gallois (6/2 - 6/3) ●



Happy anniversaire du C. N. A

Le 24 et le 25, le Club Nautique Auboïs a célébré son 50^e anniversaire. C'est en effet en 1967 qu'un groupe de jeunes passionnés de navigation et souhaitant faire de la compétition, ont donné naissance à l'association avec Robert POISSON, comme président, Bernard GUENIN (secrétaire) et Marcellin NINOREILLE (trésorier).

A cette occasion, les dirigeants du C.N.A avaient prévu toute une série de manifestations pour fêter dignement l'événement, en présence d'un nombreux public, des sociétaires et de leurs amis et de personnalités locales. On notait la présence de Jean-Michel VIART, maire de Saint-Julien-les-Villas, d'Anne Marie ROYER, conseillère municipal de Troyes qui représentait François BAROIN et d'une bonne partie de l'équipe municipale sancéenne.

Marcellin NINOREILLE, vice-président actuel du CNA, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux personnalités et au public présent. Il en a profité pour retracer succinctement l'historique du CNA depuis 1967 à nos jours.

Au départ, l'activité du Club était partagée entre Chappes et la base d'aviron. C'est en 1983, sous le mandat d'André Grimont, ancien maire très impliqué dans les activités nautiques, que la base actuelle est sortie de terre et que le club s'y est installé.

De nos jours, le CNA organise et participe à des nombreuses compétitions avec d'excellents résultats. Il fait aussi un remarquable travail d'animation auprès des scolaires, des quartiers, des handis et des touristes.

Jean Michel VIART, maire de Saint-Julien-les-Villas, a rappelé les travaux d'aménagement qui seront réalisés cette année. D'autres personnalités sont intervenues pour mettre en évidence le rôle actuel de la base, pour rappeler les faits marquants et évoquer de bons souvenirs. Le soir, les sociétaires et leurs amis se sont retrouvés autour d'un buffet. Ce fût l'occasion pour les présents de revivre de souvenirs croustillants, qui constituent l'épopée vivante de l'institution.

Dimanche, à partir de 10h, le CNA offrait la possibilité à tous ceux qui souhaitaient retrouver des sensations d'antan ou simplement s'initier à la pratique de la navigation en canoë et kayak, de naviguer sur le bassin de la Préfecture.



Deux belles journées sous le soleil et de multiples souvenirs partagés ! ●



L'équipe de France U19 bat la Lituanie et s'adjuge le tournoi de Saint-Julien

Du 24 au 26 juin s'est déroulé, au gymnase Fernand Ganne, un tournoi international de basket U19, organisé par le Comité de l'Aube de Basket en partenariat avec la FFB. Les équipes nationales de quatre pays ont participé à cette manifestation sportive de haut niveau : Canada, France, Espagne et Lituanie.

Jacques DOMONT, président, et son équipe d'organisation ont proposé deux rencontres par jour, assurant une excellente animation de la commune et permettant aux amateurs de basket d'assister à un spectacle de qualité. Les dernières rencontres du tournoi ont eu lieu lundi avec la victoire du Canada sur l'Espagne (88 - 72) et celle de la France sur la Lituanie (70 - 59).

L'équipe de France termine donc invaincue et gagne le tournoi. Le bilan des Bleuets est donc très satisfaisant. Ils ont pu préparer sérieusement le mondial égyptien du 1er au 9 juillet. Une fois sur place, ils disputeront un dernier test grandeur nature contre l'équipe des Etats-Unis, tenant du titre mondial (2013, 2015).

Ensuite, ils essayeront de se qualifier pour la phase finale et de conquérir une deuxième médaille.. ●





Le cross des écoles sancéennes

C'est sous un soleil printanier qu'a eu lieu le 30 mars dernier le traditionnel cross des écoles dans l'enceinte de l'école Robin Noir. Cette manifestation était organisée par le service des Sports avec la participation active des enseignants et des parents d'élèves.

Toutes les classes de Fernand Ganne et de Robin Noir ont participé de façon alternée. A l'issue de la course, les enfants ont repris avec leurs enseignants la poursuite des cours. Tous les élèves ont fait les 500 mètres, sur une durée variable en fonction de l'âge, du parcours sinueux balisé sur les pelouses de l'école de Robin Noir.

Un goûter offert par la Municipalité a été distribué à tous les enfants. ●



La Jeunesse Sportive de Saint-Julien-les-Villas s'incline en finale de la coupe de l'Aube

Dimanche 4 juin s'est disputée la finale de la Coupe de l'Aube 2017 entre Saint-Mesmin, qui évolue en division d'honneur, et la JS Saint-Julien sur le terrain de Fontvannes.

Un public nombreux a assisté à cette finale inédite. L'équipe de Saint-Mesmin partait favorite pour son jeu en division supérieure. Sur le terrain les sancéens, fort bien drivés par leur coach David de MOURA, ont montré qu'ils pouvaient rivaliser avec leurs adversaires du jour. En première mi-temps, les sancéens ont bien fait circuler le ballon et ont été plus percutants. Ils ont bénéficié de plusieurs occasions très nettes. A la pause, le score était de parité 1 à 1.

A la reprise, St Mesmin a fait preuve de réalisme et d'efficacité pour s'imposer par 6 à 3. Il faut dire que le résultat final ne reflète pas la physionomie de la rencontre.

Cette rencontre concrétise la belle fin de saison des hommes de Francis VOGEL, président du club sancéen, qui terminent 4e de leur championnat en division d'honneur régionale. Bravo aux dirigeants et aux joueurs sancéens ! ●



Ecole Municipale des Sports

Dans le cadre de la création de l'École Municipale des Sports, le service des Sports va proposer à la rentrée des activités pour les enfants de 5 à 12 ans et pour les adultes.

Ces activités seront encadrées par les agents du service des Sports.

• Les mercredis sportifs :

Pour qui ? Les enfants de 5 à 10 ans

Par qui ? Des éducateurs sportifs municipaux diplômés

Quand ? Mercredi, 2 créneaux :

- 13h30-14h45 pour les 7-10 ans

- 14h45-15h45 pour les 5-6 ans

Où ? Gymnase Fernand GANNE

- Multisports 7-10 ans : enfants nés en 2010 (7 ans), jusqu'aux 10 ans révolus de l'enfant (enfants nés en 2008), de 13h30 à 14h45

- Multisports « Mater » : enfants nés en 2011 et 2012, de 14h45 à 15h45

Afin de permettre aux enfants fréquentant le centre de loisirs du mercredi après-midi de s'inscrire aux « mercredis sportifs », un agent du service enfance éducation aura en charge d'accompagner les enfants concernés aux activités. Une fois l'activité finie, les enfants réintégreront le centre de loisirs.

• Badminton :

Pour qui ? Pour les enfants nés en 2010 (7 ans) jusqu'aux 12 ans révolus de l'enfant (enfants nés en 2006)

Quand ? Le mardi de 16h30 à 17h45

Où ? Gymnase Fernand GANNE

• Boot Camp - Préparation physique

Pour qui ? Activité destinée aux adultes (+ de 18 ans) souhaitant pratiquer une activité sportive tout au long de l'année

Quand ? Les jeudis en période scolaire de 12h30 à 13h15

Où ? Gymnase Fernand GANNE ●



Repas des aînés

Le repas du dimanche 2 avril 2017 a été un grand moment de convivialité pour les aînés de notre commune. 295 personnes se sont inscrites pour cette journée de plaisir.

Monsieur le Maire, entouré des membres du CCAS et de certains de ces adjoints, a prononcé un discours de bienvenue et nous avons trinqué à l'amitié.

Le repas a été confectionné par Rudy BRANCHE et la sonorisation tenue par Image de Marc. Une journée ponctuée d'émotions et de joie avec fin des festivités à 18h. ●



Le Tour de France à la maison de retraite de la Moline

Dans le cadre du passage du Tour de France à Saint-Julien-les-Villas, Marga l'animatrice a mené une enquête auprès des résidents afin de quantifier le nombre de personnes intéressées par le cyclisme en général et au Tour de France en particulier.

Après le résultat de cette enquête il s'avère que la moitié des résidents suivaient et suivent cet événement sportif, culturel et attractif. L'animatrice a élaboré un projet sur ce thème avec les actions suivantes:

- Rencontre avec les membres du Vélo Club Sancéen
- Diaporama et quizz
- Ateliers de créativité permettant de réaliser des banderoles et des menus pour décorer la résidence. ●



Développement durable à la maison de retraite

Dans le cadre du développement durable, Eric l'agent d'entretien de la résidence de la Moline a fabriqué un grand bac qui permet aux résidents de participer à des ateliers de plantation. Cette année des aromates ont été plantés par les résidents qui serviront à agrémenter les plats. ●



Barbecue de la Moline

Dimanche 16 juillet 2017, la résidence de la Moline a organisé son traditionnel et très convivial barbecue qui a réuni 142 personnes. Des échanges ont agrémenté tout le repas et l'après-midi dansant entre les résidents, familles et personnel de la structure. Chacun garde un bon souvenir de cette journée. ●





Naissances

• Mars

13 : Roméo DUFOUR, 72 Rue des Vannes

15 : Joumana KADDOUR, 11 Rue Henri Regnault

16 : Léonie REGAZZONI, 40 Rue Paul Cézanne

20 : Emma MANKOWSKI, 53 Rue Fontenelle

• Avril

14 : Camille MÉLECH, 8 Cité des Sapins

17 : Maxime BOUQUET, 19 G Rue de la Coopérative

21 : Chloé FOUTE TEGADJOUÉ, 10 Rue de la Coopérative

27 : Lise LOTTON, 14 Rue Marcel Guenin

• Mai

02 : Noélia FABBRI, 3 Rue de la Coopérative

22 : Nathan PAIS MORELLON, 81 Rue Fontenelle

29 : Liyana SAINT-LOUIS, 35 Rue Jean Neveu

29 : Timothée VINCENT, 11 Rue de la Libération

• Juin

12 : Médine CHAOUI, 14 Rue de la Coopérative

24 : Arsène NICOLET, 24 Boulevard de Dijon

26 : Léna DIOP, 25 bis Boulevard de Dijon

*Toutes nos félicitations
aux parents !*

Mariages

• Avril

01 : Karim KEDIM, directeur d'établissements, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 31 Rue Voltaire et Marie-Sophie JÉGOUREL, coiffeuse, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 31 Rue Voltaire

29 : Rachid HIRECHE, chauffeur poids lourd, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 A Rue de la Coopérative et Stéphanie OLIVERO, mère

foyer, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 A Rue de la Coopérative

29 : François BRUN, conducteur-receveur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 35 B Rue Carnot et Françoise TALLOT, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 35 B Rue Carnot

29 : Boris KOLUDZKI, professeur des écoles, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 3 Rue des Couturots et Karine VU, assistante chef de produit, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 3 Rue des Couturots

• Mai

06 : Jamel CHARNI, gérant de société, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 Bis Rue Henry Regnault et Emmanuelle ZAZZERA, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 9 Bis Rue Henry Regnault

20 : Patrick BERTRAND, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 7 Rue du Canal et Marie-Claude APTEL, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 7 Rue du Canal

27 : Raphaël GUIMARAES, technicien de fabrication, domicilié à Rosières-Près-Troyes, 6 Rue du Chêne et Stéphanie DUFOUR, assistante exploitation, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 19 Rue Carnot

• Juin

03 : Nicolas TAILLARD, mécanicien agricole, domicilié à Saint-André-les-Vergers, 31 D Rue Victor Hugo et Lucile JANSOONE, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 19 Bis Rue Voltaire

24 : Jean-Louis VANCRAEYNESTE, médecin, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 16 Rue des Philippats et Sabine HUGUET, déléguée médicale, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 16 Rue des Philippats

*Toutes nos félicitations
aux heureux mariés !*

Décès

• Mars

06 : Andrée GLIGORIÉVITCH veuve

LANOUX, retraitée, 94 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 48 avenue des Sapins

15 : Claude DIÉTRICH, retraité, 87 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 36 rue Gambetta

15 : Hugues HUMBERT, retraité, 65 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 Rue René Gillet

21 : Renée DURUPT veuve LAPARRE, retraitée, 90 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 9 Rue Général LECLERC

• Avril

02 : Didier PHILIPPE, agent de fabrication, 51 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 8 rue Georges Dheilly

21 : Thi Sang NGUYEN veuve TRAN, retraitée, 93 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 40 rue Pasteur

25 : Josiane DEMANGE épouse BAUDIN, retraitée, 63 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 5 rue Racine

• Mai

02 : Gisèle CLAUDE veuve CONTANT, retraitée, 86 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite de la Moline

20 : Jean-Pierre DEFONTAINE, retraité, 70 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 13 rue Pasteur

27 : Robert PORET, retraité, 87 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 12 rue des Philippats

• Juin

21 : Michel ROMAIN, retraité, 81 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 76 Avenue Auguste Terrenoire

27 : Christian LHOMME, retraité, 79 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 16 Rue Fontenelle

• Juillet

02 : Denis GAUTHRIN, sans profession, 58 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 Rue René Gillet

*Nous présentons nos
sincères condoléances à
toutes les familles.*

SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2017

de 10h à 18h



10h à 18h

Scouts et Guides
de France
(parc Grimont)

14h à 18h

Club
Nautique
Aubois
(au CNA)

**13h30
à 14h45**

Tennis Club
Sancéen



**14h45
à 16h15**

Rosières
Saint Julien
Handball

16h à 16h15

Précieuse et
Compagnie
(danse orientale)



10h30

Harmonie
l'Indépendante



Forum des associations

de Saint-Julien-les-Villas



14h30 à 15h

Cirque avec le CASC



14h à 18h

Judo Club
Sancéen

14h15 à 14h45

Hip Hop
avec la MJC
de
Saint-Julien-les-Villas



15h30 à 16h

Tien Long Hôï
Dragons Fées

15h à 15h30

Champenoise
Country
Western Danse

14h à 15h

Basket
Sancéo
Troyen

10h à 18h

Troyes Saint Julien
Les Espadons
Baseball
(sur le parking)

14h à 18h

Société
Nautique
Troyenne
(à la base
de la SNT)

**Gymnase
Fernand Ganne**

(nombreuses démonstrations)

Le Beau Dimanche à Saint-Julien-les-Villas



26 et 27 août 2017

Parvis de la Maison du Patrimoine

**Restauration sur place
samedi soir et dimanche midi**
(assurée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers)



Samedi 26 août 2017

18h : Conférence «Histoire d'eau» par Madame LOUVEL

Exposition «L'eau pour tous, tous pour l'eau»

19h : Envol musical

21h : Concert celtique **Yeltis-Meltin'Celt Music**

22h30 : Feu d'artifice



Dimanche 27 août 2017

De 8h à 18h : Vide grenier organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

De 10h à 17h :

- **Marché nature** «Tous à vos paniers»
- **Carrefour des créateurs**

11h : Inauguration du Beau Dimanche

De 11h à 17h : Artistes en Seine

De 14h à 18h : Bal guinguette avec Christophe Demerson